SYNTHESE DE L'ATELIER MULTI-THÉMATIQUES n°2 PLUi de la Communauté des Communes du Diois

SYNTHESE	**Bassin de vie n°03**
DATE	**Mardi 11/06/2019 - 18h30**
LIEU	**Salle Henri Brochier à Boulc**

OBJET	Atelier multi-thématiques – Diagnostic du PLUi

ORDRE DU JOUR

- Présentation des premiers éléments de diagnostic du secteur n°3

PIÈCES JOINTES

- PJ : Présentation powerpoint

L'atelier était ouvert aux habitants de Châtillon-en-Diois, Glandage, Saint-Roman, Menglon, Boulc, et Lus-la-Croix-Haute.
A l'issue d'une présentation de premiers éléments de diagnostic du territoire par les bureaux d'études en charge d'accompagner la CCD dans l'élaboration de son PLUi, les participants étaient invités à partager leurs regards sur le Diois et sur leur bassin de vie en particulier. L'atelier était organisé en trois tables thématiques tournantes où chacun a pu s'exprimer sur les qualités, les atouts, les dysfonctionnements, les contraintes, les opportunités ou encore les menaces... pouvant influer sur le devenir du territoire.
La synthèse retranscrit, par grandes thématiques, les principaux propos et échanges récurrents des trois tables.

Environnement / Risques / Paysage / Patrimoine

En matière de biodiversité, plusieurs évolutions sont constatées :

- de nombreuses espèces invasives sont dénombrées dont la Pyrale du buis qui entraîne des changements dans le paysage,
- les sangliers descendent dans les vallées (malgré la chasse toujours bien présente sur le territoire),
- la présence du Loup modifie les pratiques d'élevage (moins d'élevage et dissuasion à la reprise d'exploitations) et induit des problématiques spécifiques avec les patous et les bergers d'Anatolie (conflits avec les promeneurs et les habitants)

Au niveau des estives, le parcage des moutons toujours aux mêmes endroits, et la concentration de leurs rejets ont des répercussions sur la qualité de l'eau.
De même, il est constaté une baisse des niveaux d'eau de la Drôme et du Bès, de plus en plus tôt. La diminution de l'enneigement en hiver a des incidences sur les quantités

d'eau les mois qui suivent. Une réflexion devrait être menée pour créer des équipements permettant de retenir l'eau.
Ces problèmes d'eau sont accrus :

- en période estivale où les besoins sont décuplés (notamment du fait des campings),
- en raison de certaines cultures particulièrement consommatrices d'eau (de plus en plus de noyers, cultures de mélisse... surtout à Châtillon-en-Diois). Les cultures de lavandes sont plus adaptées au climat sec

Les problèmes de qualité de l'eau dans la Drôme et le Bès conduisent parfois à des interdictions de baignades.

L'eau est également source d'inondations :

- de nouvelles périodes de crues, en automne, sont constatées (alors que par le passé, elles se tenaient uniquement au printemps et étaient liées à la fonte des neiges),
- les risques inondation sont renforcés par une absence d'entretien des petits cours d'eau ; les actions du syndicat de rivière se limitent uniquement à la Drôme,
- Dans le passé, l'ONF a effectué beaucoup de reboisements dans le cadre de la gestion des risques de crues et de coulées de boues (forêts RTM).

Les zones inondables ne concernent pas des secteurs urbanisés.
Par ailleurs, quelques risques de chutes de pierre sont identifiés sur des secteurs connus mais ceux-ci demeurent imprévisibles.

En matière d'énergies,

- il y a une nécessité pour le territoire de se fixer des objectifs de diminution des consommations énergétiques et de développement des énergies renouvelables,
- Plusieurs sources énergétiques sont à développer : le bois énergie, l'hydraulique…
- un programme TEPOS (Territoire à Energie Positive) serait à étudier / expérimenter dans le PNR du Vercors,
- un travail est à faire avec les collectivités sur l'éclairage public (travail en cours et incitation par le PNR du Vercors).

Si le cadre de vie est agréable, de grandes évolutions du paysage sont constatées :

- la diminution de la ressource en eau conduit à une diminution des sapins,
- des déboisements récents ont été réalisés pour remettre des espaces en pâture,
- les panneaux publicitaires sont parfois trop nombreux, notamment aux entrées de villes / villages.

En matière d'exploitation des ressources du sous-sol,

- La carrière d'alluvions identifiée n'est plus active (changement de propriétaire) et l'exploitation de la carrière de roches massives arrive à son terme dans 2 ou 3 ans (sans renouvellement).
- Un protagoniste indique que les besoins pour le territoire du Diois seraient

d'environ 7 tonnes de matériaux / habitant, soit 70 000 tonnes environ à l'échelle de la Communauté de Communes,

- Pour le futur, de nouvelles exploitations sont à identifier sur le territoire intercommunal, à défaut il faudra importer des matériaux.
- Beaucoup de contraintes environnementales et ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) ne facilitent l'exploitation des ressources. A cela s'ajoute la réticence des habitants à l'ouverture de nouvelles carrières ou au maintien des carrières actuelles.

Habitat / Foncier / Modes de vie

L'attractivité du territoire repose avant tout sur la qualité du cadre de vie. C'est également un territoire innovant et expérimental, notamment en terme de manières d'habiter. Il accueille donc une population intéressée par des modes de vie alternatifs, des expériences nouvelles ; une population qui a envie d'être active.

Concernant le parc actuel de logements, les logements apparaissent peu adaptés à la demande (pas de jardin ou d'extérieur, adaptation aux personnes âgées). Une des solutions évoquée concerne la construction d'habitat groupé et locatif, qui permettrait de mieux répondre à la demande actuelle. Des exemples sur d'autres communes montrent que cela fonctionne.
L'importance du nombre de résidences secondaires crée une tension et un manque de logements localement. Pour ce qui est des réhabilitations, elles sont principalement effectuées par les résidents secondaires (population souvent aisée). Elles sont souvent freinées par de nombreuses contraintes que ce soit normatives, réglementaires ou financières. La seule solution qui ressort des participants est que la commune soit moteur dans l'achat et la réhabilitation.

L'habitat léger est un nouveau mode d'habiter qui fait débat. Les habitats ne sont pas toujours installées légalement (installation en dehors de zones constructibles, au milieu de la forêt ou de terres agricoles). Ce sont des logements qui sont souvent acceptés comme transitoires puis qui finissent par se sédentariser, ce qui rend ensuite compliqué le déplacement par les mairies. Une solution évoquée serait que les mairies proposent des terrains à disposition pour de l'habitat léger, qui permettraient à ces habitants de s'installer temporairement pour tester ce mode de vie mais aussi leur permettre de trouver des terrains pour s'implanter légalement. Se pose la question de la volonté de ces habitants, qui est souvent de vivre en autonomie déconnecté du reste de la « civilisation », ce qui complique la recherche de terrains d'implantation en accord avec ces volontés.

Une volonté de construire en périphérie des hameaux est exprimée ; les communes se sentent bien souvent trop contraintes dans leur expansion par la DDT face à la loi montagne entre autres.

Économie / Equipements / Réseaux / Mobilité

La diversité des paysages constitue une ressource (tourisme, agriculture...). A moyen terme, les données vont changer (changement climatique) pour les principales ressources du territoire (forêt, tourisme...). Aussi quelle souplesse se donne-t-on pour avoir une économie nouvelle ?

Sur le territoire, il y a une forte dominante d'agriculteurs. « 80% sont bio » d'après un participant ce qui demande à être confirmé. Avec le réchauffement climatique, cela va changer beaucoup de choses : les vendanges se feront à 14°C, ce qui peut être un problème pour les vins effervescents comme la Clairette.
La production de légumes peut constituer une filière à développer. Deux nouveaux maraîchers se sont installés à Glandage. Ils nourrissent les locaux et les vacanciers. La filière « viande » fonctionne bien mais ce n'est pas la même filière que pour les légumes. Une piste de restauration collective serait à étudier. En matière alimentaire, « on pourrait être autosuffisant, avec une production locale et de qualité, mais ce n'est pas le cas ».
Plusieurs problèmes touchent l'agriculture :

- Les problèmes d'accès à la terre et de transmission des exploitations agricoles. Avec la mécanisation, les principaux agriculteurs préfèrent augmenter leurs surfaces exploitables. Les nouvelles installations sont difficiles.
- Les terres de meilleure qualité, situées dans la vallée, subissent une forte pression foncière par l'habitat et par les zones d'activités.
- L'avancée de la forêt aux dépends des cultures. On assiste à une reforestation naturelle des pentes car ces dernières sont inaccessibles et la forêt est faiblement mécanisable. La ressource en bois apparaît peu valorisée selon la nature des peuplements (les fayards du haut diois sont particulièrement intéressants, les pins noirs de bas de pente présentent un moindre intérêt).

Étant donné ses contraintes de développement, le territoire est riche « d'initiatives humaines ». Plusieurs initiatives individuelles sont dénombrées et permettent d'avoir une économie diversifiée. A Châtillon par exemple, il existe un atelier de production d'algues ; à Glandage une fabrique de chocolat...

Avec le numérique, le télétravail peut potentiellement se développer.

Plusieurs freins au développement économique local sont identifiés :

- L'absence de logements sur le territoire qui freine les installations d'employeurs et de personnes cherchant un emploi.
- En dehors des zones d'activités, l'offre économique pour les artisans est absente des villages,
- Les moyens de communication ne sont pas assez performants : difficulté à relier les sites en téléphonie, en fibre optique ou en voies de communication physiques (train)... alors que le territoire peut offrir une « respiration économique » pour les métropoles environnantes.
- Il y a un problème d'adéquation (qualification, formation, envie...) entre les postes offerts et les personnes résidant sur le territoire.
- La ressource en eau peut constituer une limite économique pour les serres agricoles notamment.

Le tourisme est un pilier économique. Les résidents secondaires alimentent les commerces locaux ainsi que le secteur du BTP pour les rénovations de bâtiment. A Châtillon, le tourisme estival permet l'ouverture des commerces toute l'année.
Le soleil et les espaces naturels sont les éléments attractifs pour les touristes, cependant le tourisme connaît une mutation. Auparavant une dizaine de centres de vacances

créaient une dynamique mais ils périclitent. Le modèle « neige » et « station » est remis en cause à Lus-la-Croix-Haute. Il est nécessaire de réinterroger le tourisme hivernal, les activités estivales ne pouvant pas compenser ce type d'activités, il est nécessaire d'avoir des services et une économie qui fonctionnent toute l'année. « S'il n'y a plus de ski, le nombre de résidences secondaires va diminuer. Au col du Rousset, tout se vend. »
De plus, beaucoup de gens viennent en train, donc la fermeture potentielle de la ligne ferroviaire est un risque pour le tourisme.

En matière d'équipements et de services publics, plusieurs idées sont soulevées :

- l'accueil des personnes âgées pourrait se faire dans de l'habitat collectif intégrant des services, notamment de santé.
- les salles communales et mairies pourraient devenir des pôles de services (avec internet) afin d'éviter de démultiplier les réseaux numériques. Il faudrait parallèlement conserver des zones blanches, face au développement des ondes, afin de préserver les personnes électrosensibles.

Le territoire est ressenti comme enclavé. Ce sentiment est exacerbé par la forte vulnérabilité des vallées face aux risques d'éboulement pouvant interrompre plusieurs voies.
Le développement des pistes cyclables est également souligné (exemple : mise en sécurisation du tunnel de Boulc pour les vélos...) tout comme celui des transports en commun qui doivent être recherchés pour limiter les déplacements en voitures individuelles.

Le train, la ligne ferroviaire et les gares sont souvent mentionnées. Le territoire est doté de plusieurs gares non desservies. Elles constituent un potentiel de développement. Les horaires de train n'apparaissent pas adaptés pour augmenter la fréquence et la fréquentation. La bonne correspondance avec Valence joue un rôle important beaucoup de personnes souhaitant s'installer.

Elaboration du diagnostic

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

mardi 11 juin 2019

ARNAYON
AUCELON
BARNAVE
BARSAC
BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAURIERES
BELLEGARDE-EN-DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHERES
LA BATIE-DES-FONTS
LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRES
LESCHES-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-HAUTE
MARIGNAC
MENGLON
MISCON
MONTLAUR-EN-DIOIS
MONTMAUR-EN-DIOIS
PENNES-LE-SEC
PONET-ST AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT
ROMEYER
ROTTIER
SAINT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDEOL-EN-QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-QUINT
ST NAZAIRE-LE-DESERT
STE CROIX
VACHERES-EN-QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

- **QU'EST-CE QU'UN PLUI ?**
- **PRÉSENTATION DES PREMIERS ÉLEMENTS DE DIAGNOSTIC** *(ENVIRONNEMENT, RISQUES, PAYSAGE, PATRIMOINE)*
- **ATELIER SUR LES ÉVOLUTIONS & MUTATIONS DU TERRITOIRE**

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE PLUI

URBEO

URBANISME
PAYSAGE
ARCHITECTURE

EOHS

HABITAT
LOGEMENT

BIOTOPE

ENVIRONNEMENT
ECOLOGIE

DELSOL AVOCATS

ACCOMPAGNEMENT
JURIDIQUE

QU’EST-CE QU’UN PLUI ?

QU'EST-CE QU'UN PLUI ?

- **PLUI = DOCUMENT (RÉGLEMENTAIRE) INTERCOMMUNAL QUI VISE À CONDUIRE L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE À L'HORIZON 15 ANS (2035)**

(HABITAT, TOURISME, ÉCONOMIE, PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES, ÉNERGIE...)

- **LE PLUI DÉFINIT DES RÈGLES LOCALES D'AMÉNAGEMENT DU CADRE DE VIE** *(PAYSAGE, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE...)*

LE PLUI S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE NATIONAL ET LOCAL

NATIONAL

LOI MONTAGNE…

RÉGIONAL

SRADDET
(SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES)

CHARTES DES PNR (PARCS NATURELS RÉGIONAUX)
- VERCORS 2038 (EN COURS)
- BARONNIES PROVENCALES (2015-2027)

SDAGE RHONE MÉDITERRANÉE (2016-2021)

DÉPARTEMENTAL

SAGE DRÔME (EN COURS)

INTERCOMMUNAL

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES («PRESCRITS»)

COMMUNAL

LE CONTENU DU PLUI

RAPPORT DE PRÉSENTATION	PADD	OAP	RÈGLEMENT	ANNEXES
DIAGNOSTIC TERRITORIAL ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT JUSTIFICATIONS DES CHOIX ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT	PROJET, OBJECTIFS & ORIENTATIONS GÉNÉRALES D'AMÉNAGEMENT 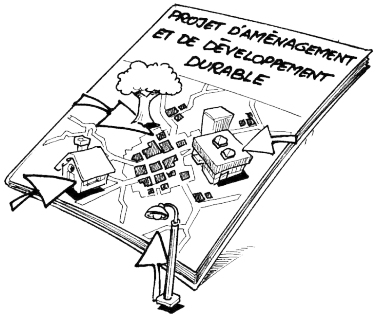	ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT SECTORIELLES OU THÉMATIQUES 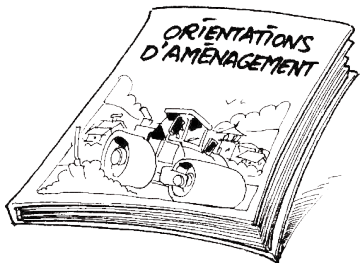	RÈGLEMENT ÉCRIT & GRAPHIQUE 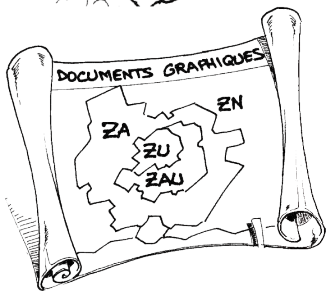	SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT, ZONAGE DES EAUX PLUVIALES ...

PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLUI

PHASE ÉTUDE

PHASE ADMINISTRATIVE

DIAGNOSTIC — MARS 2020

PADD — MAI 2021

TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE

ARRÊT — MAI 2022

CONSULTATION DES PPA

ENQUÊTE PUBLIQUE

APPROBATION — MARS 2023

ORGANISATION DE LA CCD EN 7 SECTEURS

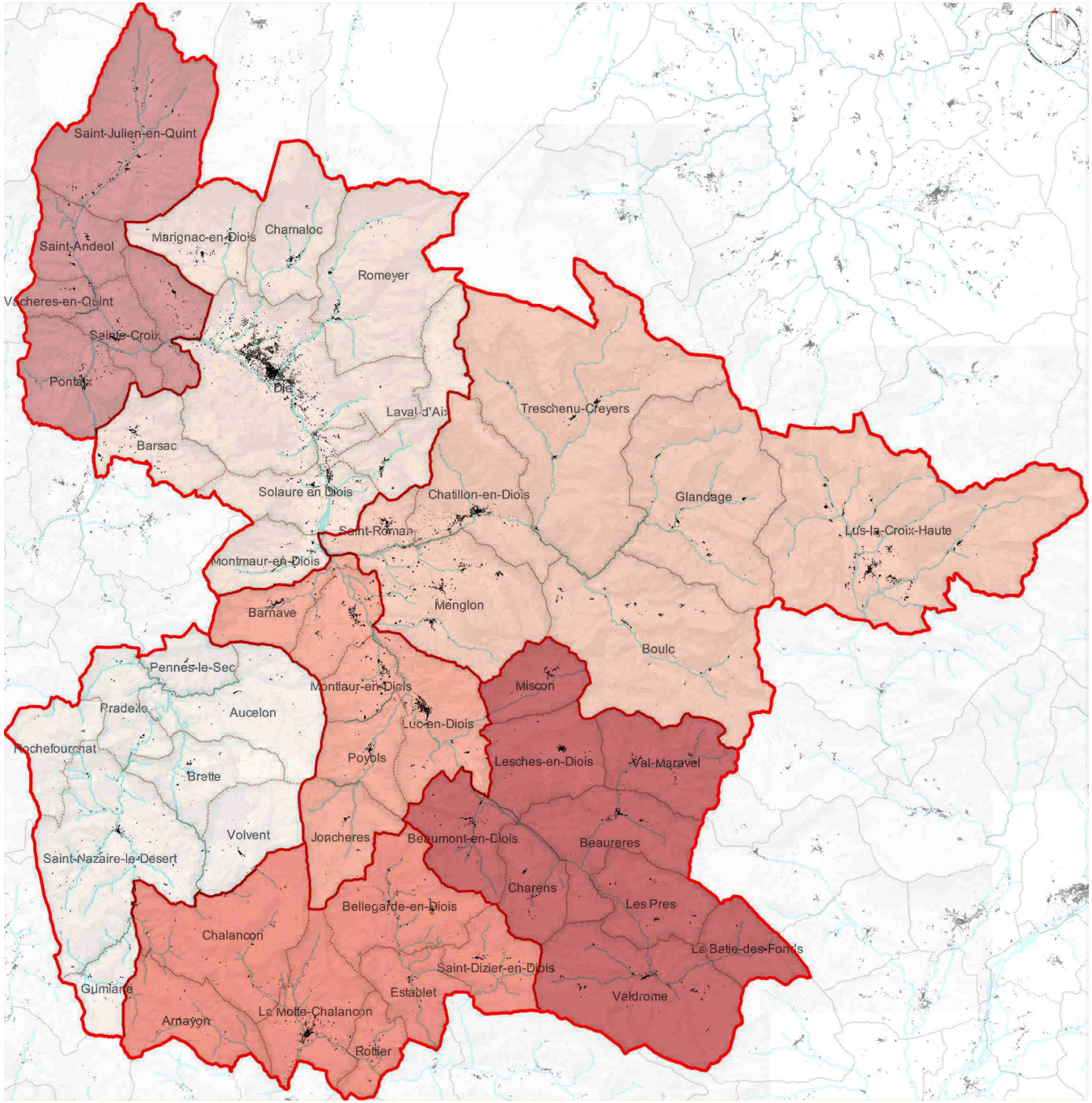

PRÉSENTATION DES PREMIERS ÉLEMENTS DE DIAGNOSTIC

POSITIONNEMENT & PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE

- **50 COMMUNES**
- **1225 KM²**
- **11400 HABITANTS**

- *RD93 = AXE-ARMATURE*
- *70KM ENTRE DIE ET VALENCE*
- *40KM ENTRE DIE ET CREST*

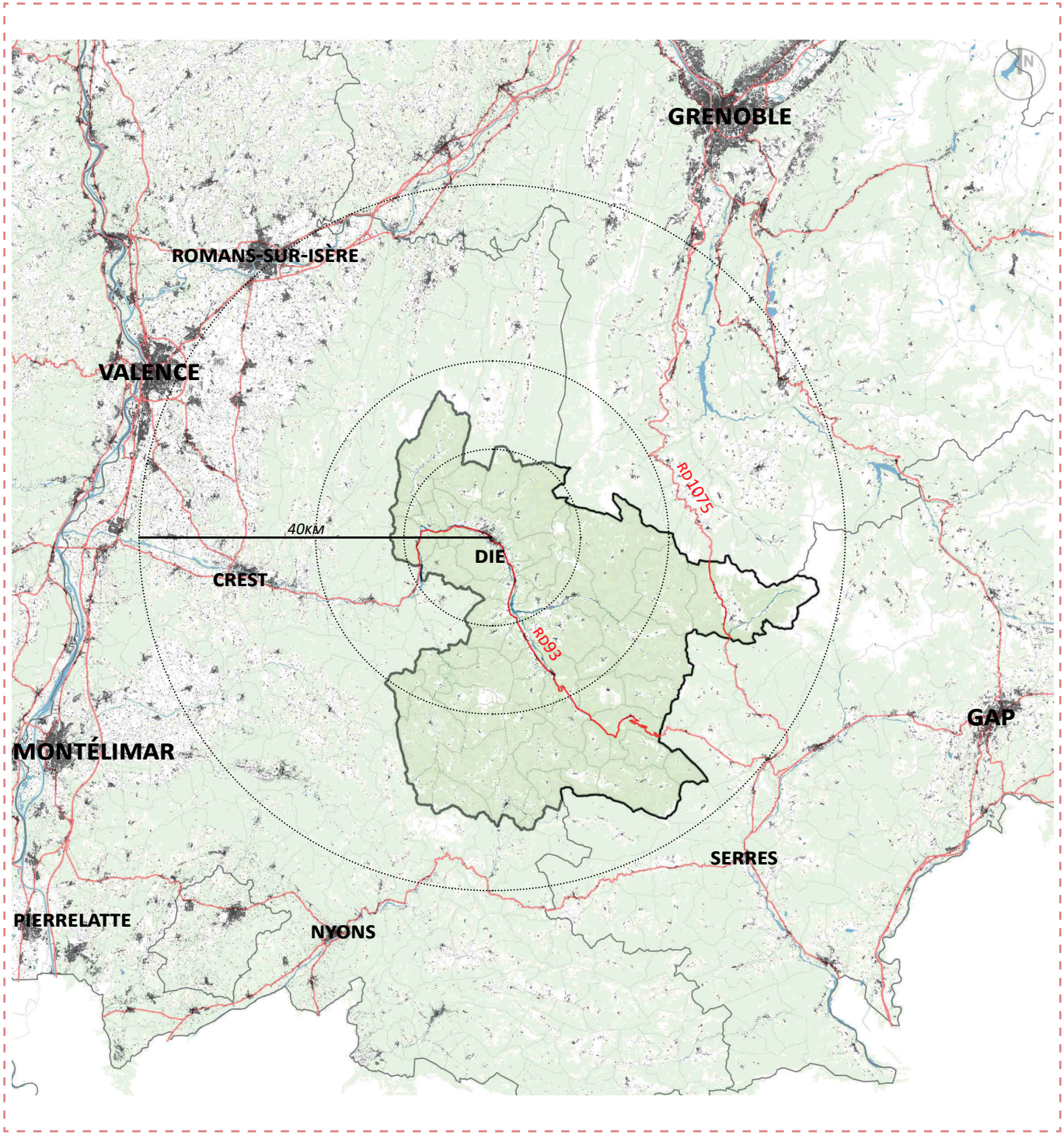

POSITIONNEMENT & PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE

- **50 COMMUNES**
- **1225 KM²**
- **11400 HABITANTS**

- *DRÔME + RD93 = AXES ARMATURES*

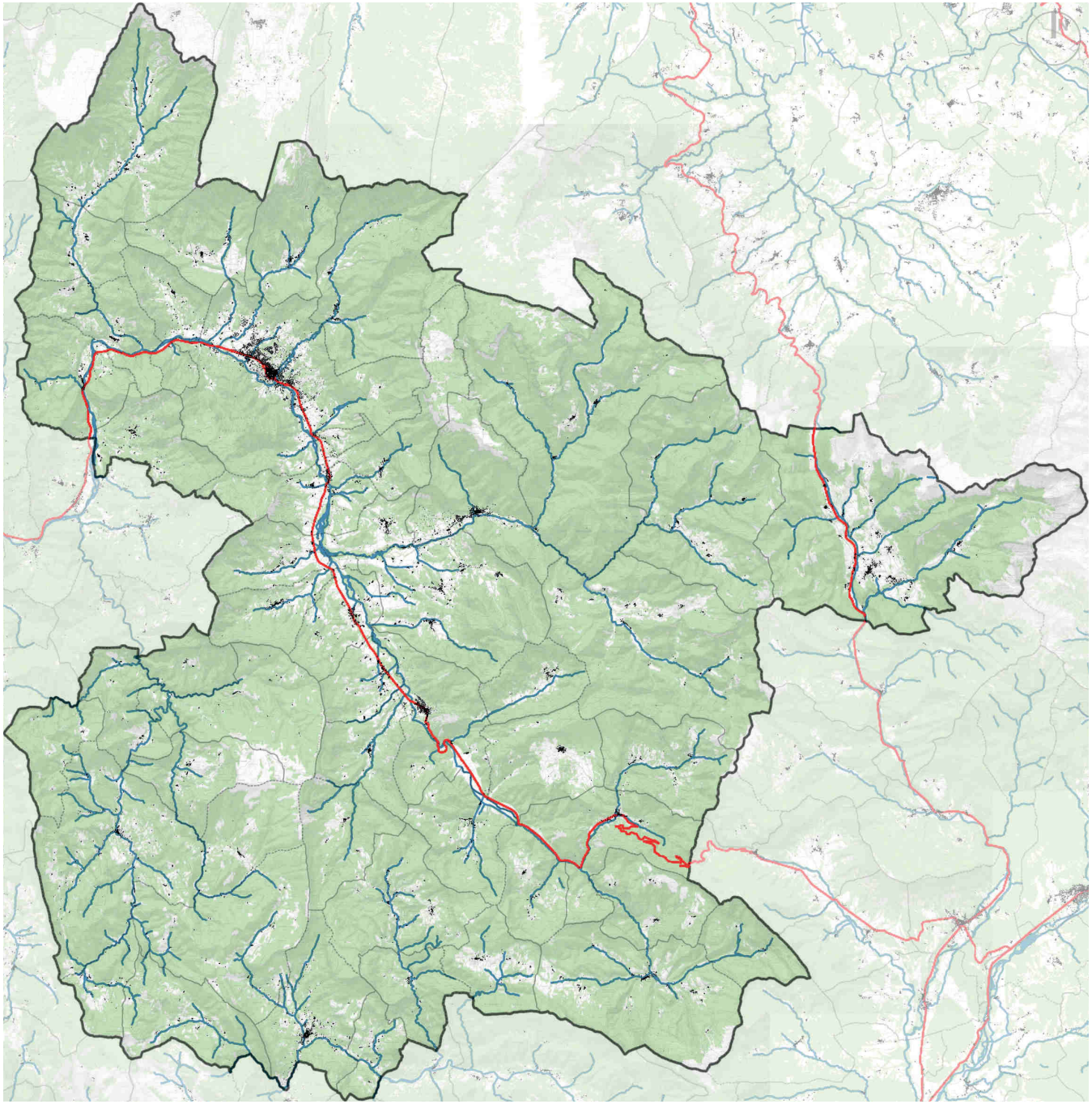

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE

SECTEUR N°3 : 6 COMMUNES

- *BOULC*
- *GLANDAGE*
- *LUS-LA-CROIX-HAUTE*
- *MENGLON*
- *SAINT-ROMAN*
- *CHATILLON-EN-DIOIS (AVEC TRESCHENU-CREYERS)*

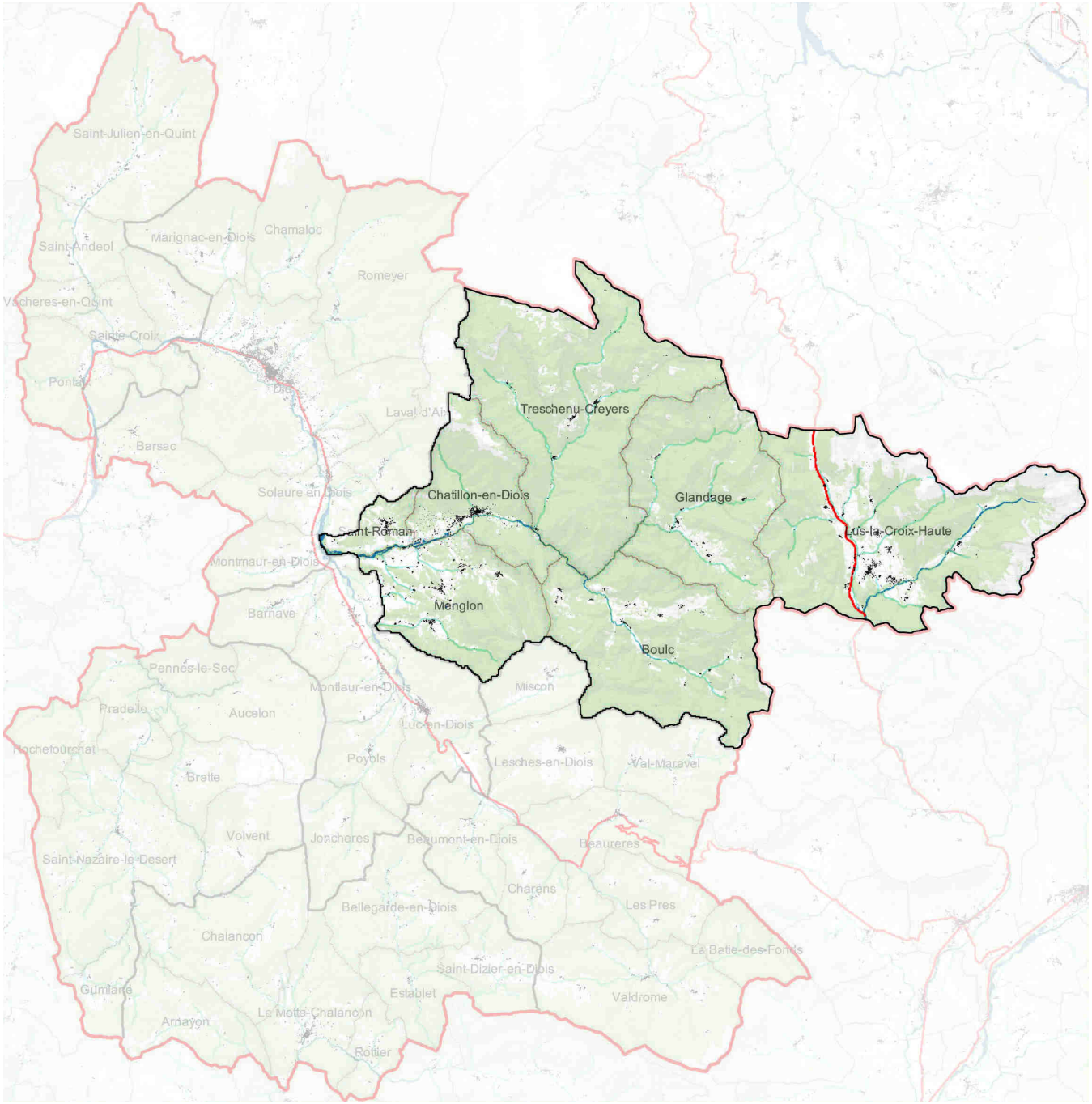

RELIEF & TOPOGRAPHIE

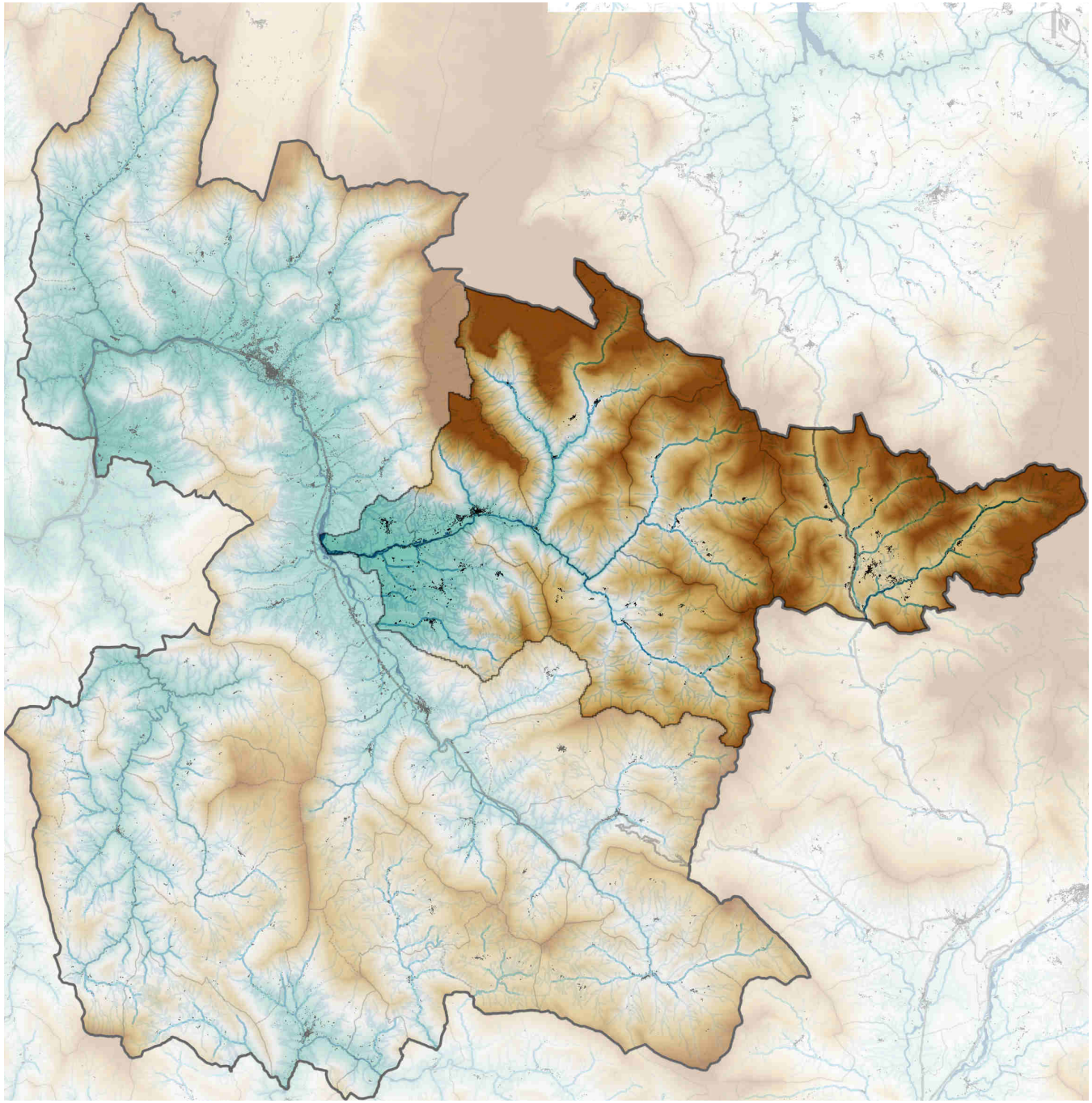

TEMPÉRATURES MOYENNES

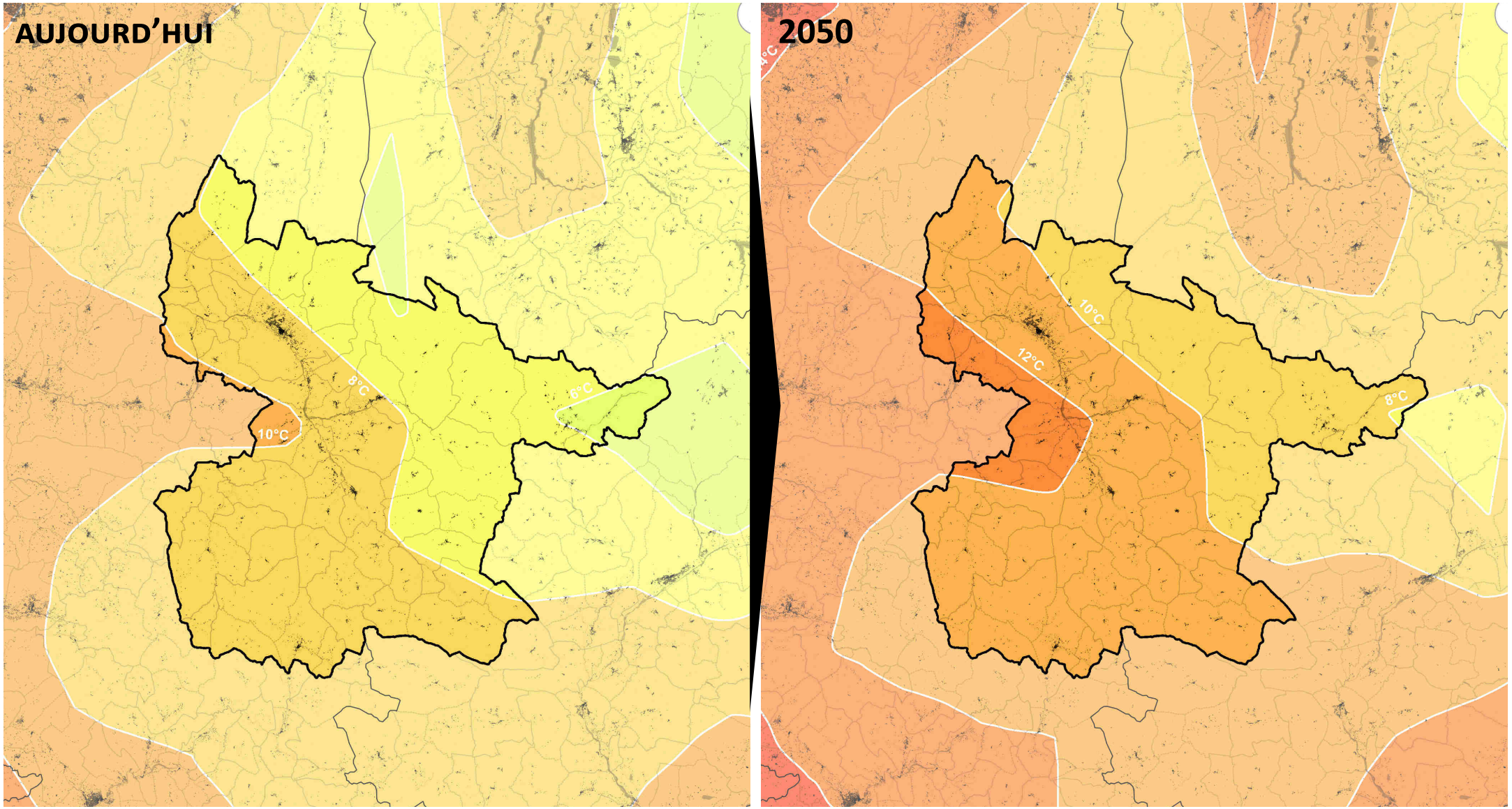

+2°C

NOMBRE DE JOURS CHAUDS > 25°C

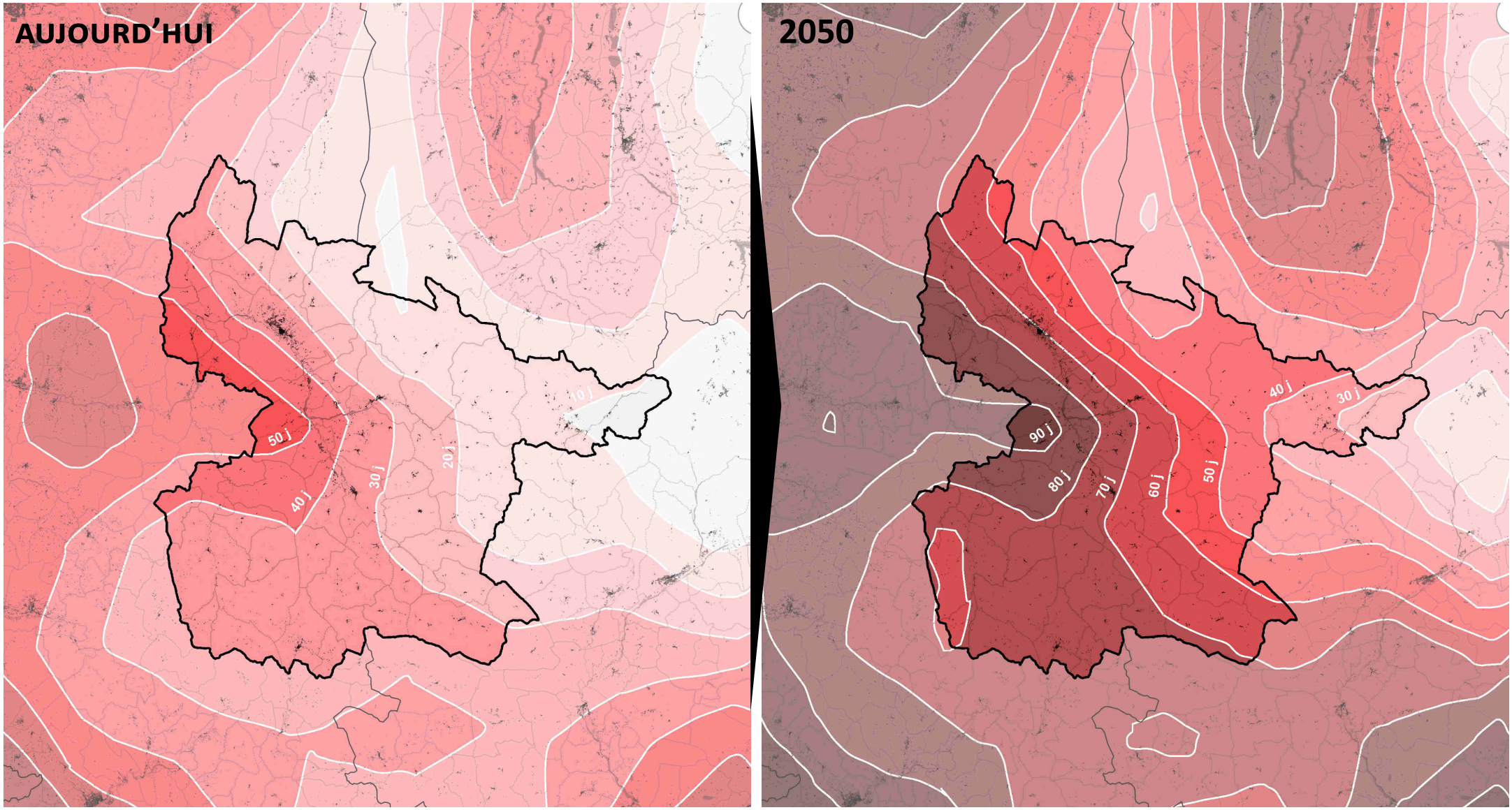

NOMBRE DE JOURS CHAUDS x2

NOMBRE DE JOURS DE GEL (<0°C)

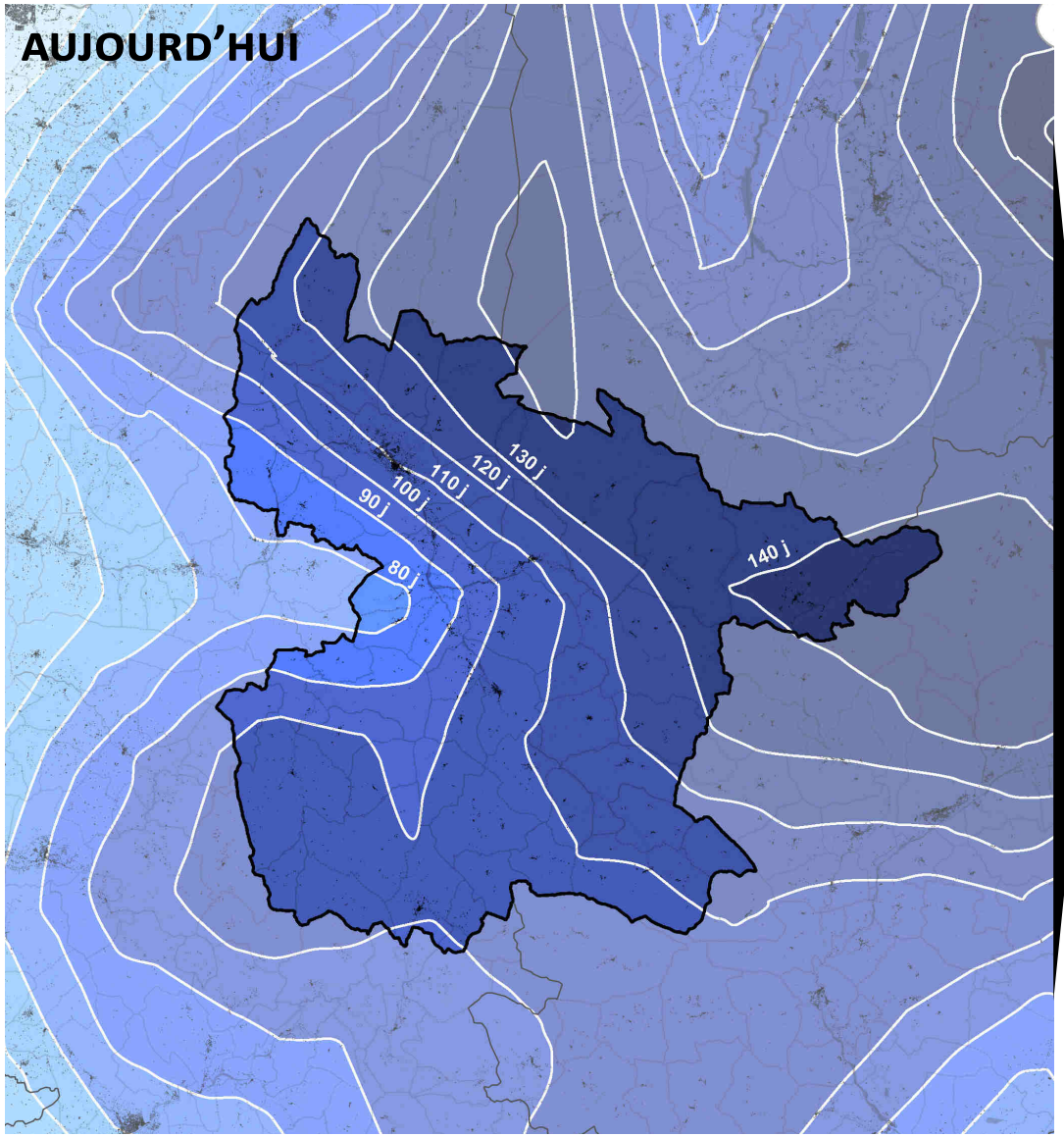

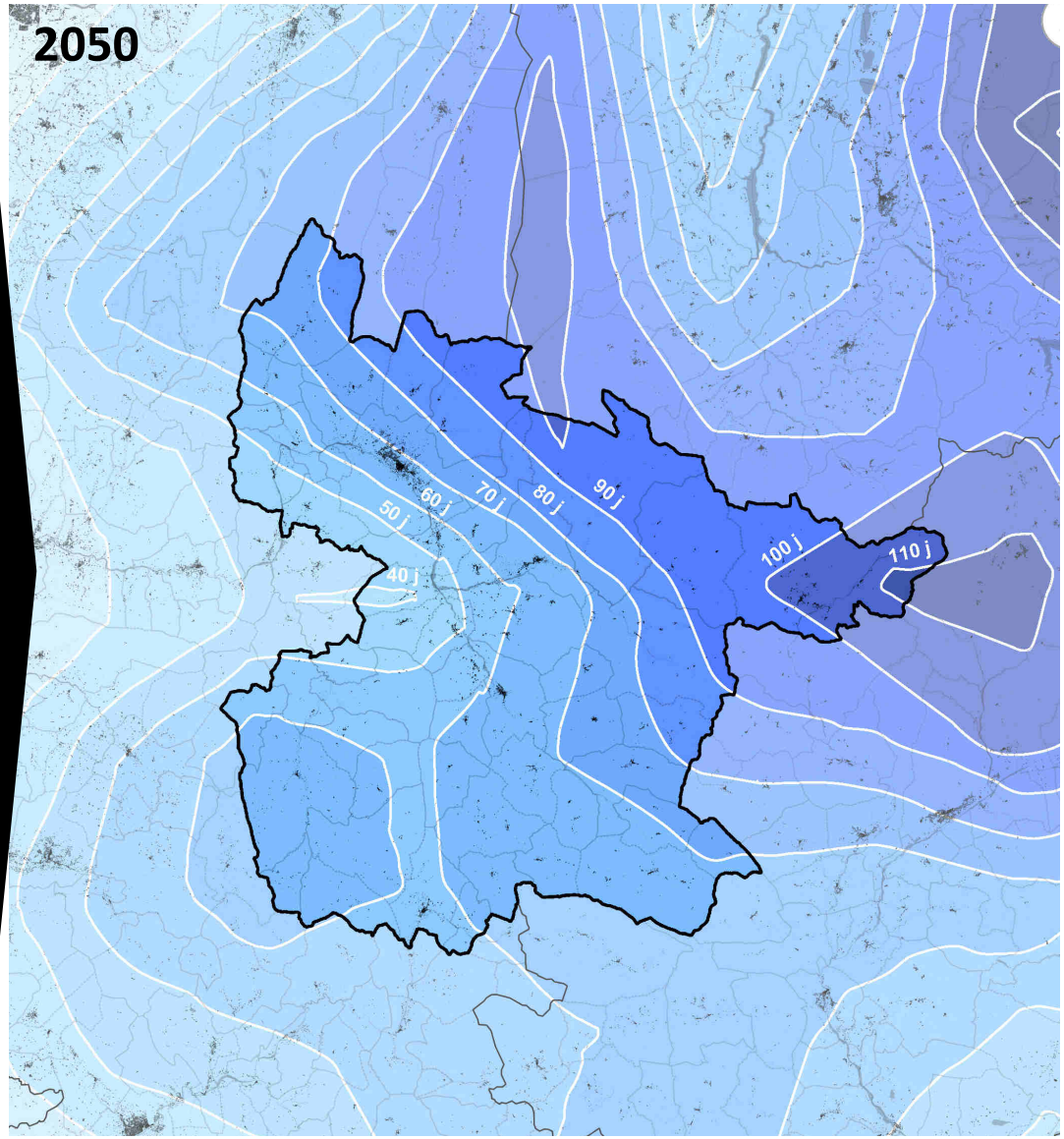

PRÉCIPITATIONS ANNUELLES (EN MM)

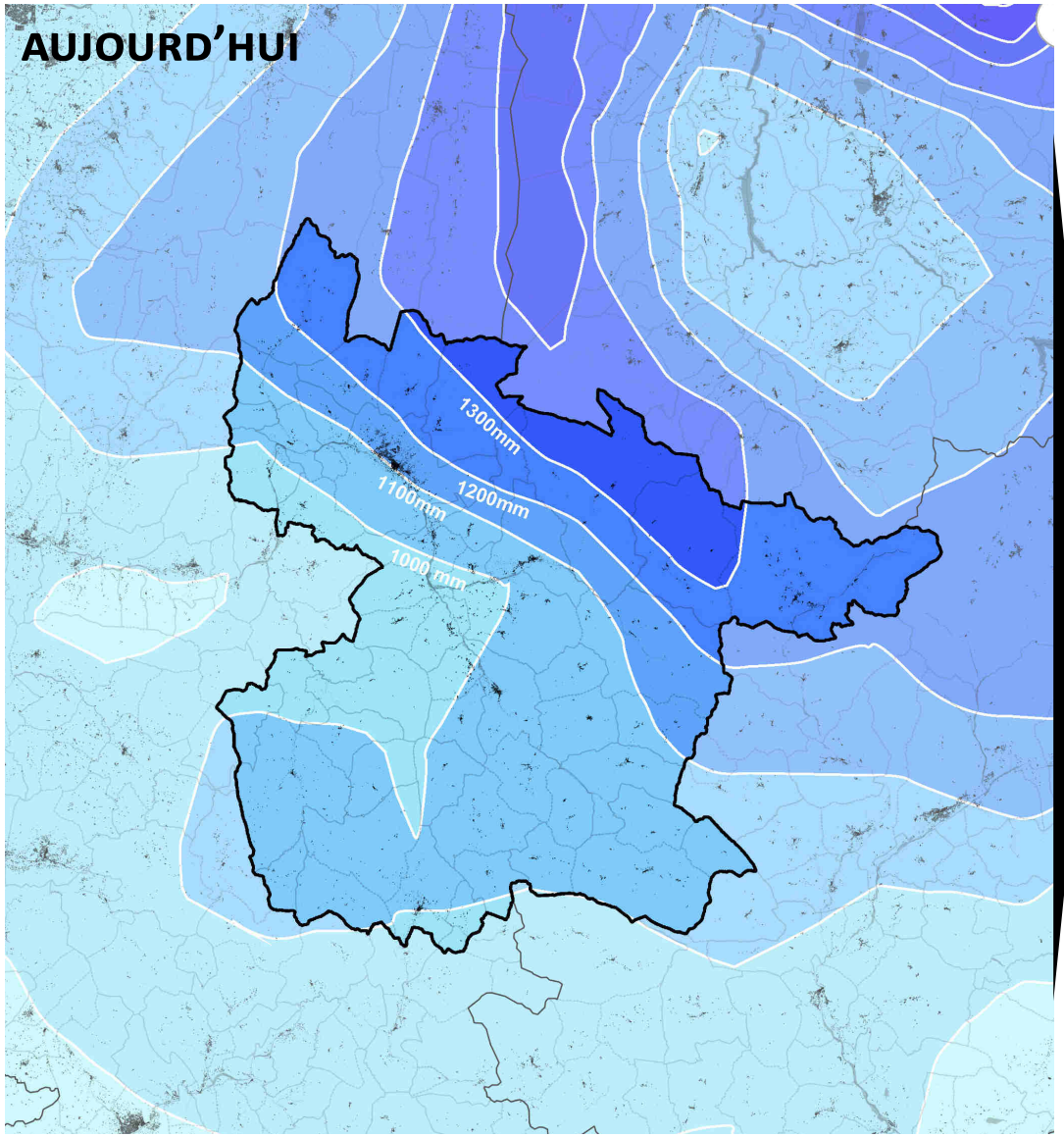

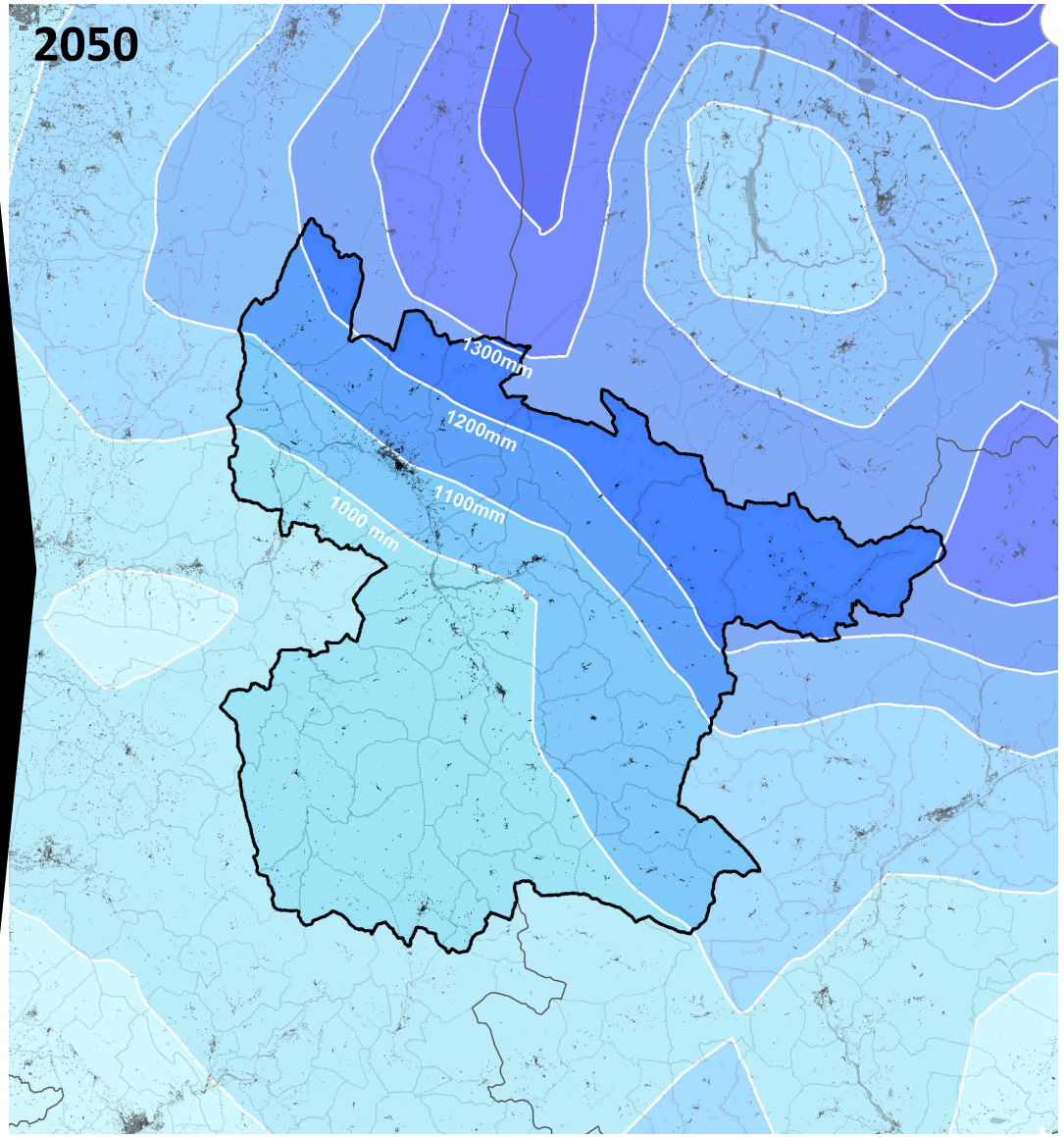

OCCUPATION GENERALE DES SOLS

- **LES ESPACES AGRICOLES DANS LES FONDS DE VALLÉES (PLUS MARQUÉS À CHATILLON ET À LUS-LACROIX HAUTE)**
- **ENTOURÉS DE MILIEUX NATURELS ET FORESTIERS, ET QUELQUES MILIEUX ROCHEUX**

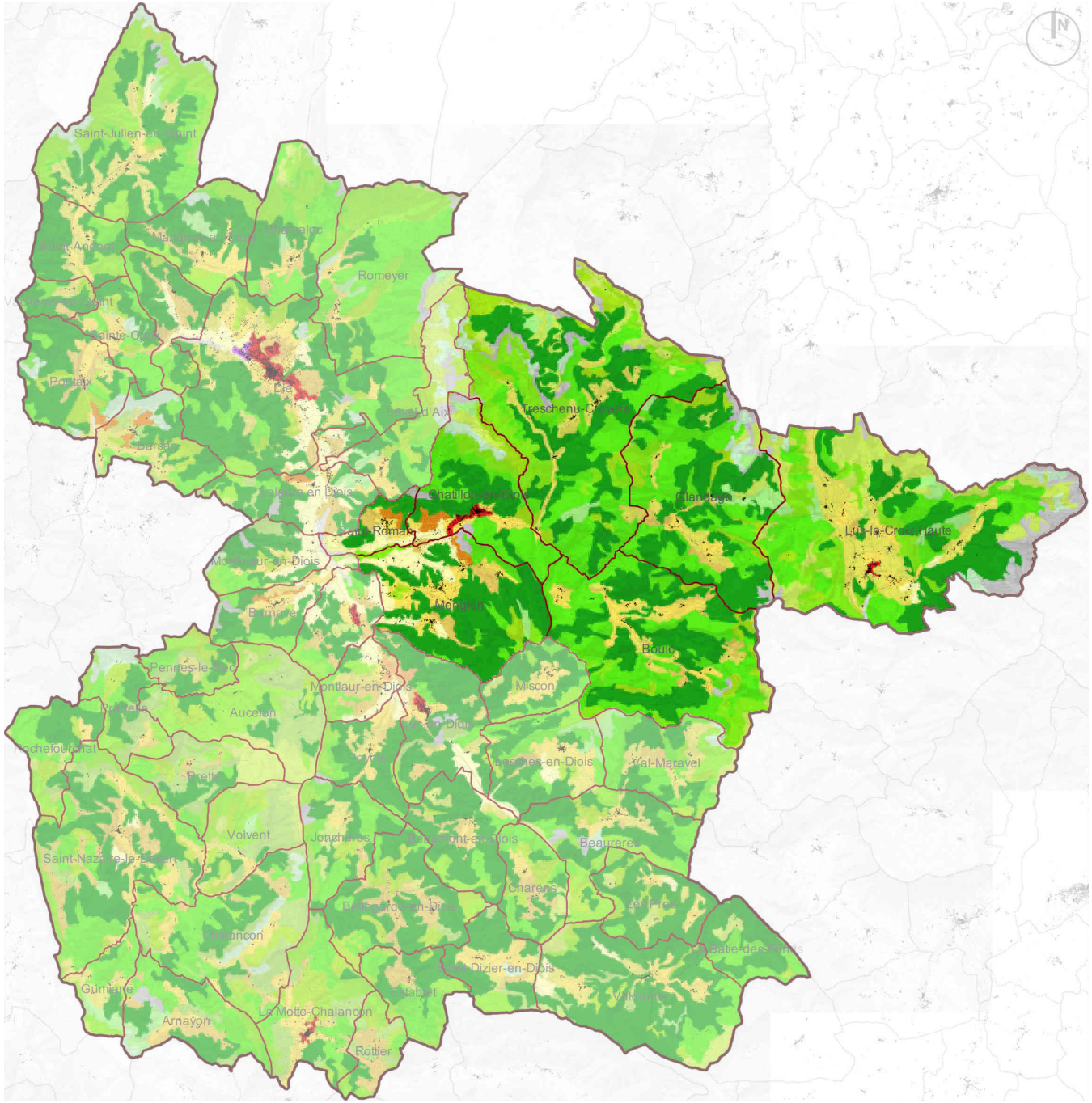

Limites administratives

- Limites communales
- Périmètre de la CCD

Occupation du sol en 2018

- 112 - Tissu urbain discontinu
- 121 - Zones industrielles ou commerciales
- 211 - Terres arables hors périmètres d'irrigation
- 221 - Vignobles
- 222 - Vergers et petits fruits
- 231 - Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- 242 - Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- 243 - Surfaces essentiellement agricoles
- 311 - Forêts de feuillus
- 312 - Forêts de conifères
- 313 - Forêts mélangées
- 321 - Pelouses et pâturages naturels
- 322 - Landes et broussailles
- 323 - Végétation sclérophylle
- 324 - Forêt et végétation arbustive en mutation
- 331 - Plages, dunes et sable
- 332 - Roches nues

HYDROGRAPHIE

PERMÉABILITÉ DES SOLS

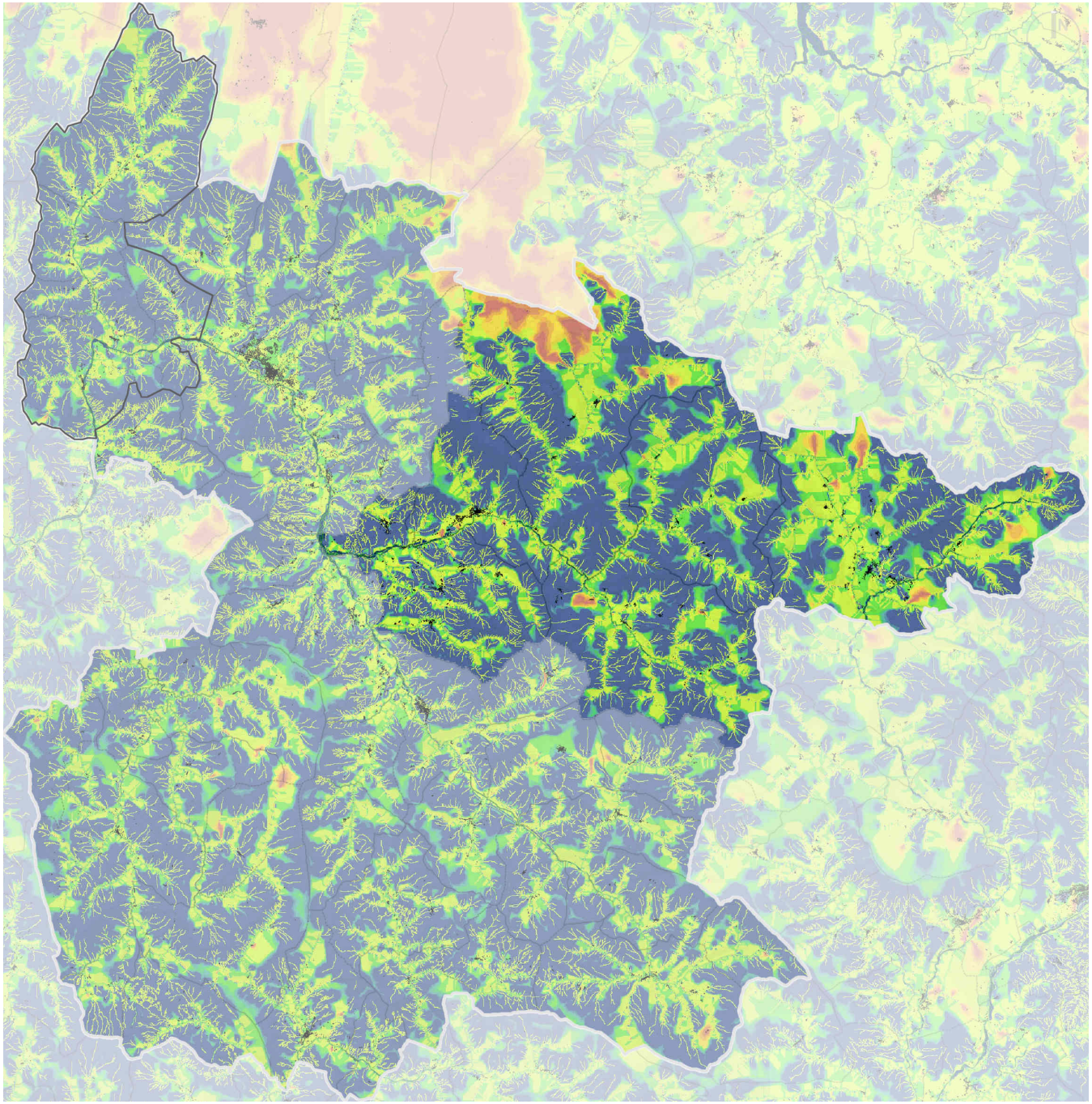

HYDROLOGIE

- **LA DRÔME COMME COLONNE VERTÉBRALE DU TERRITOIRE**
- **BON OU TRÈS BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE (CONTRAIREMENT À LA DRÔME PLUS EN AVAL)**

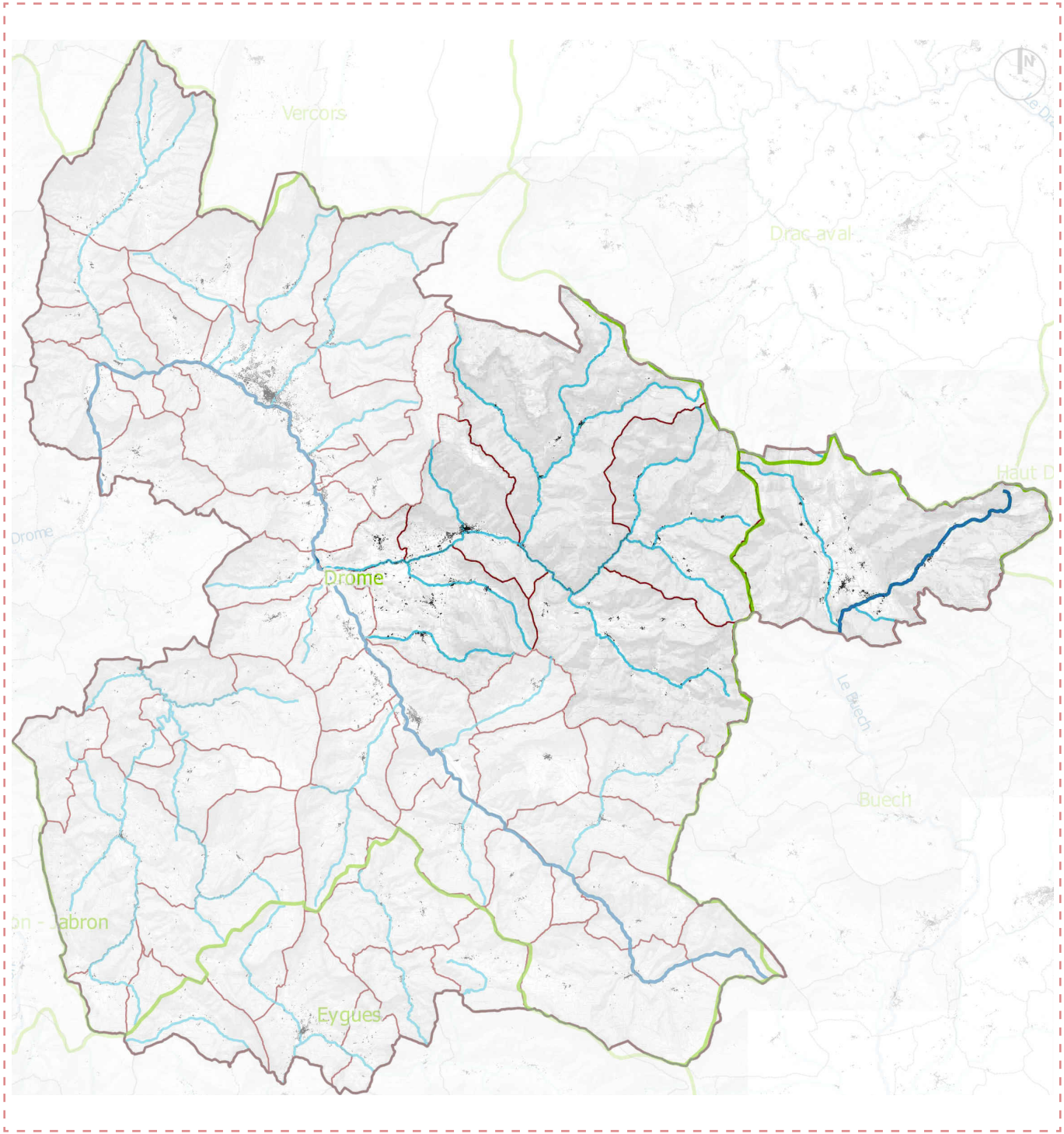

Limites administratives
Limites communales
Périmètre de la CCD

Cours d'eau principaux
Autres cours d'eau
Bassins versants

RESSOURCES MINERALES

- **RESSOURCES PEU EXPLOITÉES**
- **2 CARRIERES EN ACTIVITES (AUCUNE DANS LE SECTEUR) : CARRIÈRE DE CALCAIRE ET EXPLOITATION DE SABLE ET GRAVIERS**
- **9 ANCIENNES EXPLOITATIONS**
- **3 ANCIENNES EXPLOITATIONS MINIERES**

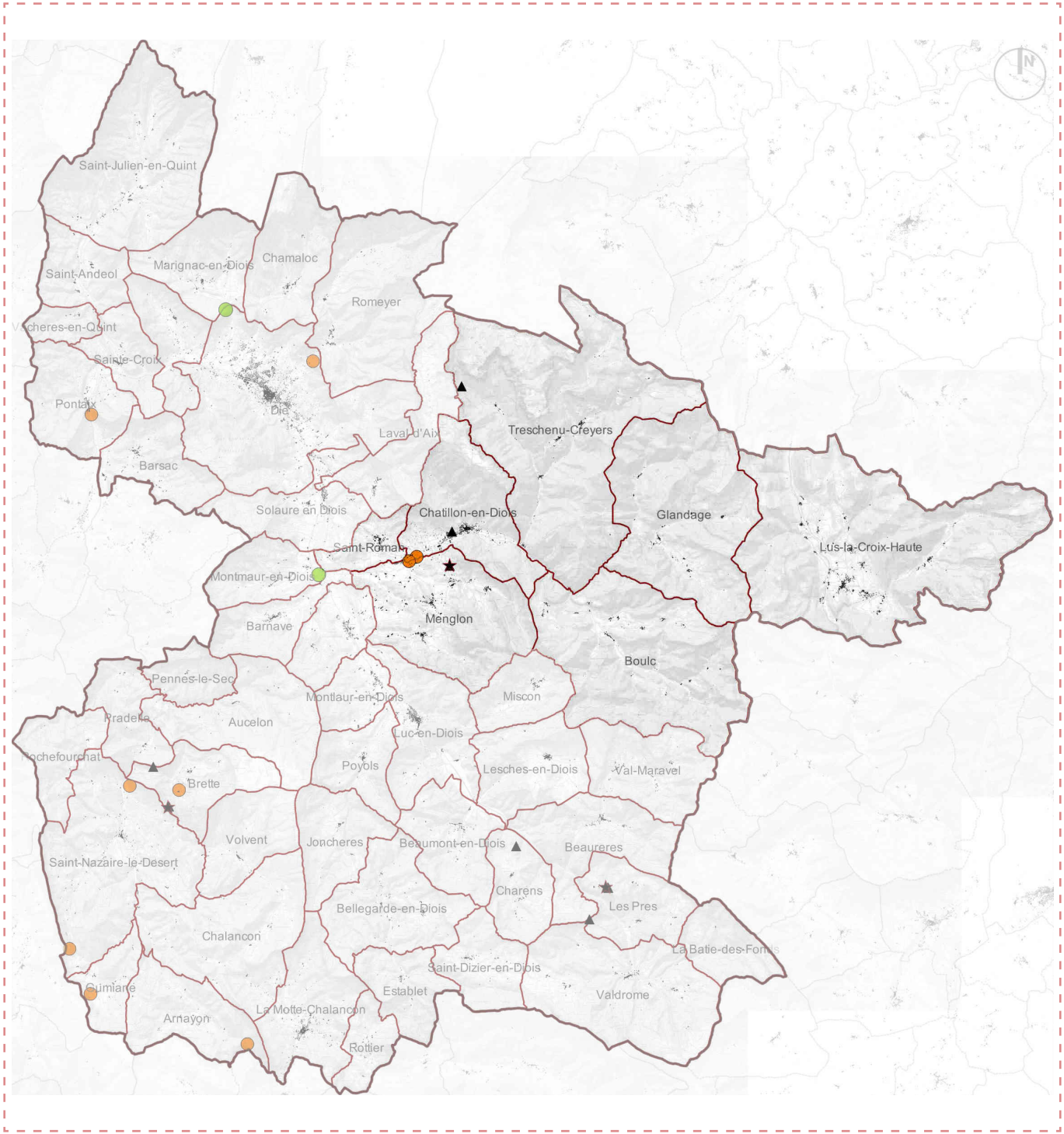

Limites administratives
- Limites communales
- Périmètre de la CCD

Carrières
- Ancienne exploitation fermée
- Exploitation active

Exploitations minières
- Mines
- Ouvrages miniers

GAZ À EFFET DE SERRE & CONSOMMATION D'ÉNERGIE

EMISSIONS DE GES :

- - 24% D'ÉMISSIONS DE GES DEPUIS 2005 (SURTOUT DANS LE RÉSIDENTIEL)
- SOURCES PRINCIPALES : AGRICULTURE, TRANSPORT ROUTIER ET RÉSIDENTIEL

CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE :

- - 17% DEPUIS 2005, MAIS AUGMENTATION DEPUIS 1990 DANS LE SECTEUR DES TRANSPORT ROUTIER

- DES POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

- **PRODUCTION STABLE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE DEPUIS 2010**
- **ESSENTIELLEMENT BOIS (ET AUTRE BIOMASSE SOLIDE), HYDROÉLECTRICITÉ, POMPES À CHALEUR ET PHOTOVOLTAÏQUE**
  - ***HYDROÉLECTRICITÉ*** *(13 INSTALLATIONS DANS LE DIOIS POTENTIEL MOBILISABLE SUR BOULC)*
  - ***ÉNERGIE SOLAIRE THERMIQUE ET PHOTOVOLTAÏQUE*** *(FORT ENSOLEILLEMENT DANS LA DRÔME,*
  - *AUGMENTATION CONSTANTE DE LA PRODUCTION)*
  - ***ÉNERGIE ÉOLIENNE*** *(QUELQUES ZONES PROPICES MAIS ENJEUX ÉCOLOGIQUES MAJEURS, 3 PETITS SITES ACTUELLEMENT DANS LE DIOIS)*
  - ***BOIS ÉNERGIE ET AUTRES BIOMASSES*** *(PRODUCTION CONSTANTE, PLUS DE 20 CHAUFFERIES À BOIS DÉCHIQUETÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA CCD EN 2016)*
  - ***POMPES À CHALEUR*** *(AUGMENTATION CONSTANTE)*

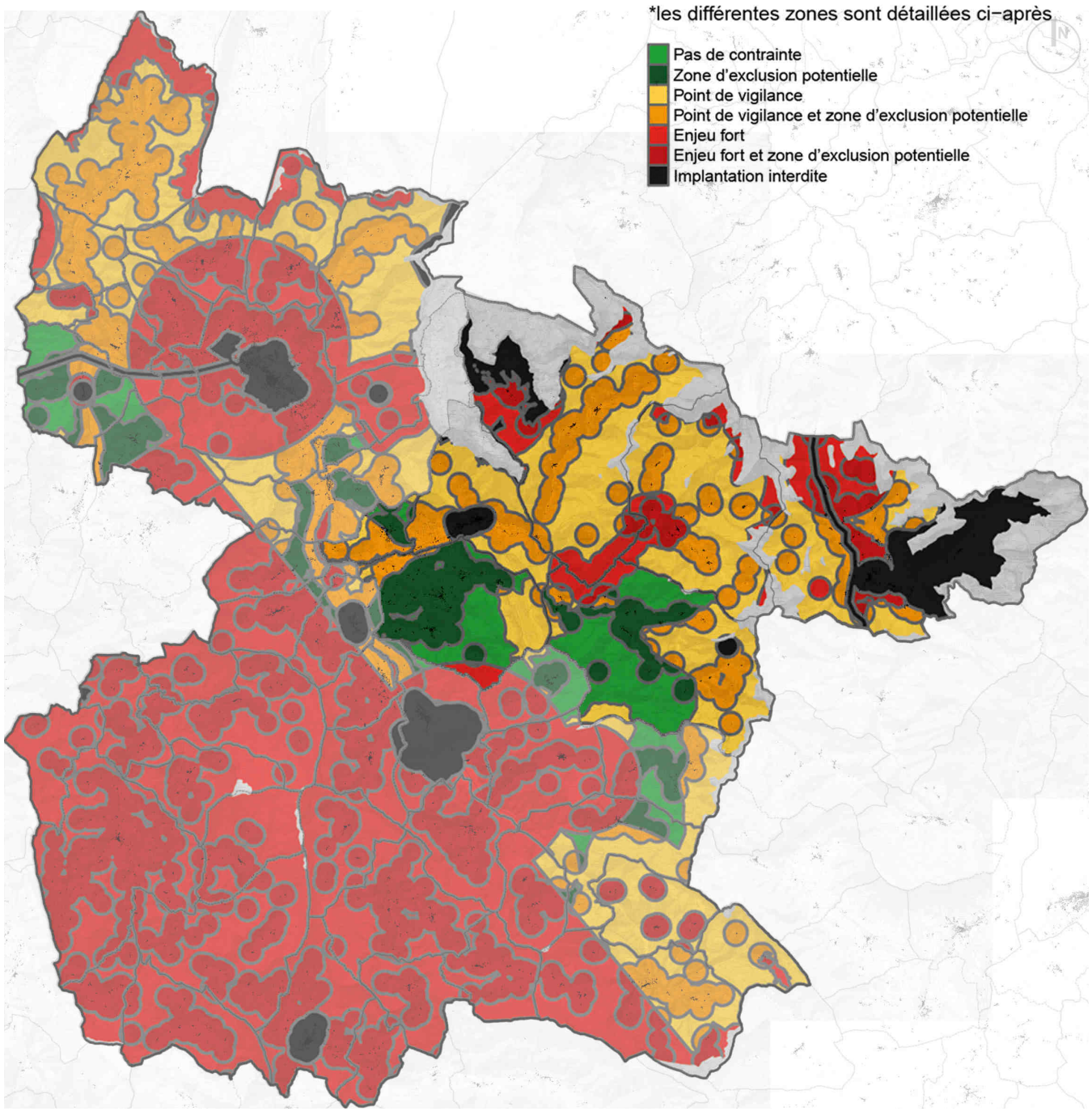

- **UNE BIODIVERSITÉ CONNUE ET RECONNUE**
- **DES SITES NATURELS D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE NOMBREUX DANS LE SECTEUR : 3 STES NATURA 2000, 1 RÉSERVE NATURELLE NATIONALE, 2 SITES CLASSÉS**
- **LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES CONNUS ASSOCIÉS AUX MASSIFS, AUX ZONES HUMIDES**
- **DES ESPÈCES PROTÉGÉES**

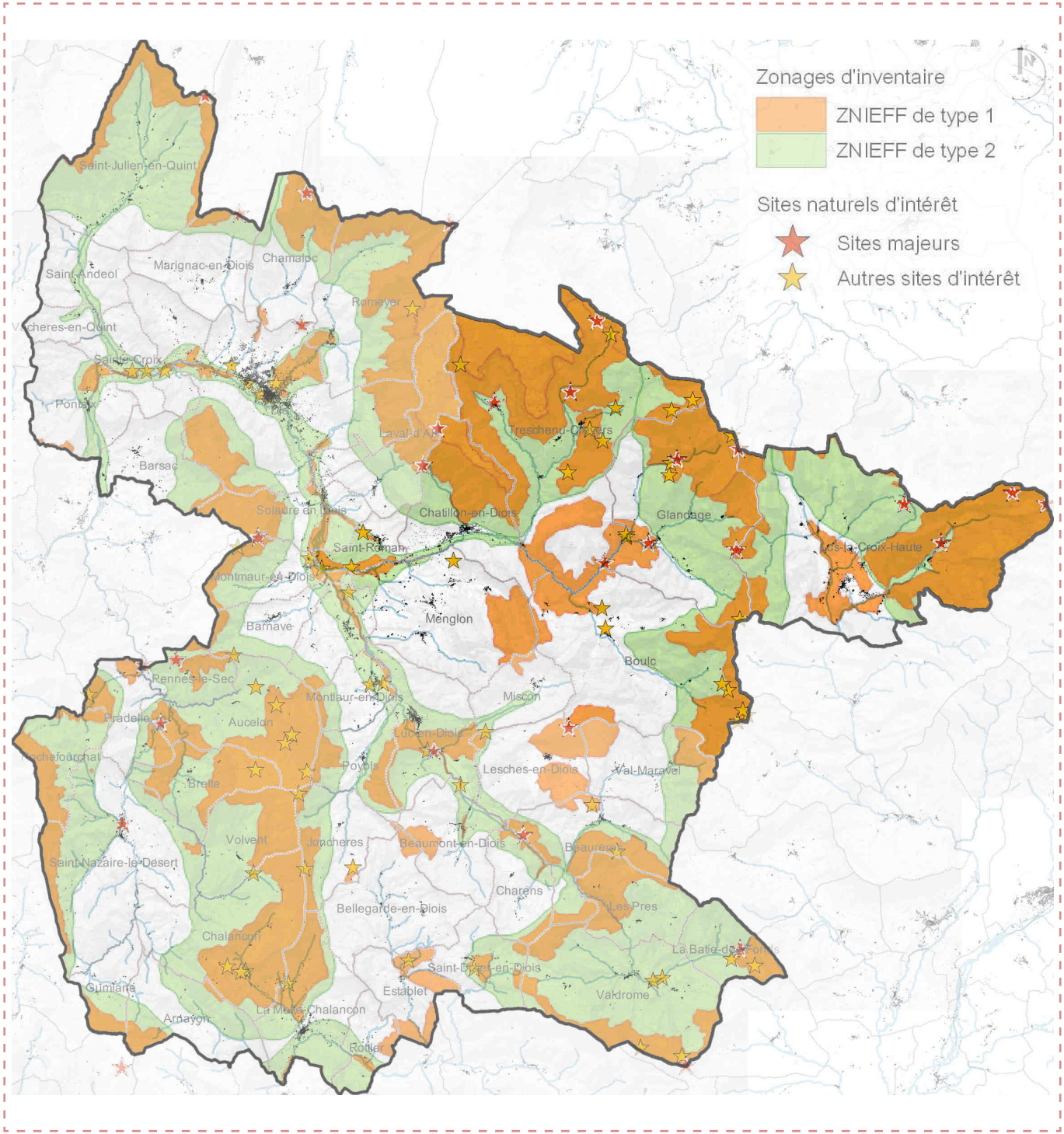

- **DES SITES NATURELS REMARQUABLES :**
  - HAUTS-PLATEAUX DU VERCORS
  - VALLON DE JARJATTE ET PRAIRIES HUMIDES DE LUS-LA-CROIX-HAUTE

ABRITANT DES MILIEUX NATURELS DIVERSIFIES ET UNE BIODIVERSITE RICHE : HABITATS EBOULIS, PRAIRIES ET MILIEUX HUMIDES, PELOUSES, FORETS… CHAUVES-SOURIS (GRAND RHINOLOPHE, …), LYNX, ROSALIE DES ALPES, TETRAS-LYRE, GYPAETE BARBU, SABOT DE VENUS, …

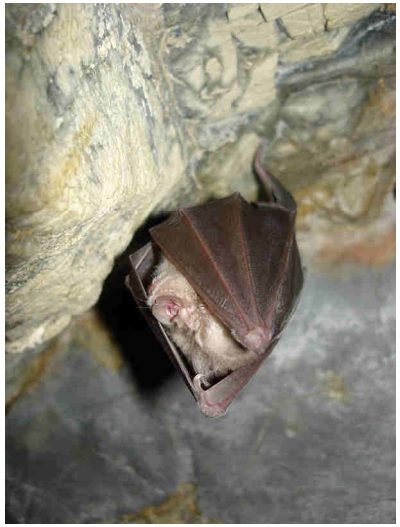

- **DES ZONES HUMIDES NOMBREUSES À LUS-LA-CROIX-HAUTE**

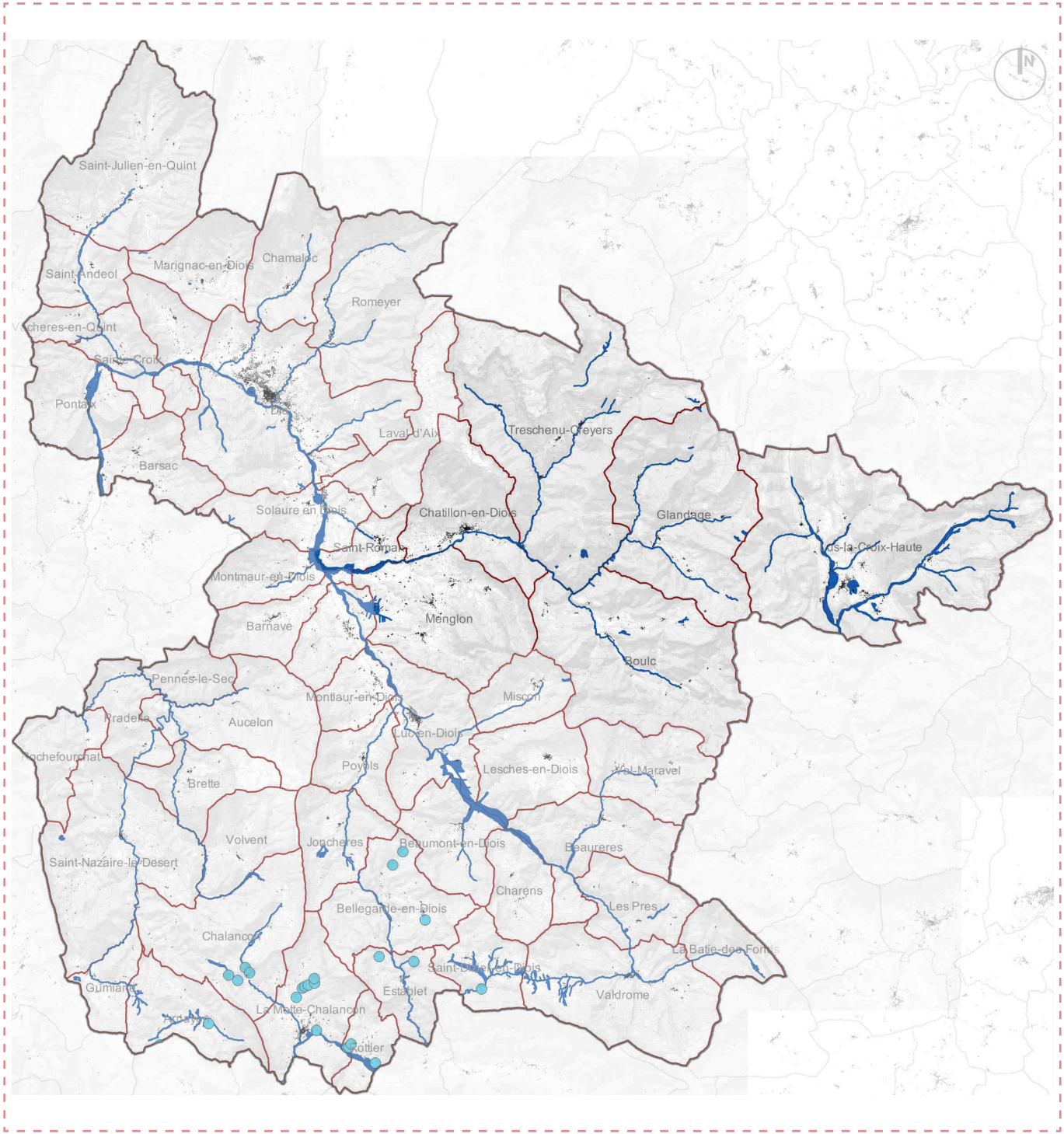

Limites administratives
- Limites communales
- Périmètre de la CCD

Zones humides
- ponctuelles
- surfaciques

TRAME VERTE ET BLEUE FONCTIONNELLE

- **LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ OCCUPENT UNE GRANDE PARTIE DU TERRITOIRE**
- **ILS SONT RELIÉS ENTRE EUX PAR UN ENSEMBLE D'ESPACES RELAIS NATURELS OU AGRICOLES ET DES AXES DE DÉPLACEMENT PRÉFÉRENTIELS POUR LA FAUNE ET LA FLORE (CORRIDORS ÉCOLOGIQUES)**
- **LES POINTS DE CONFLIT, PEU NOMBREUX, SONT LIMITÉS AUX PRINCIPAUX AXES DE DÉPLACEMENT SUR LE TERRITOIRE**

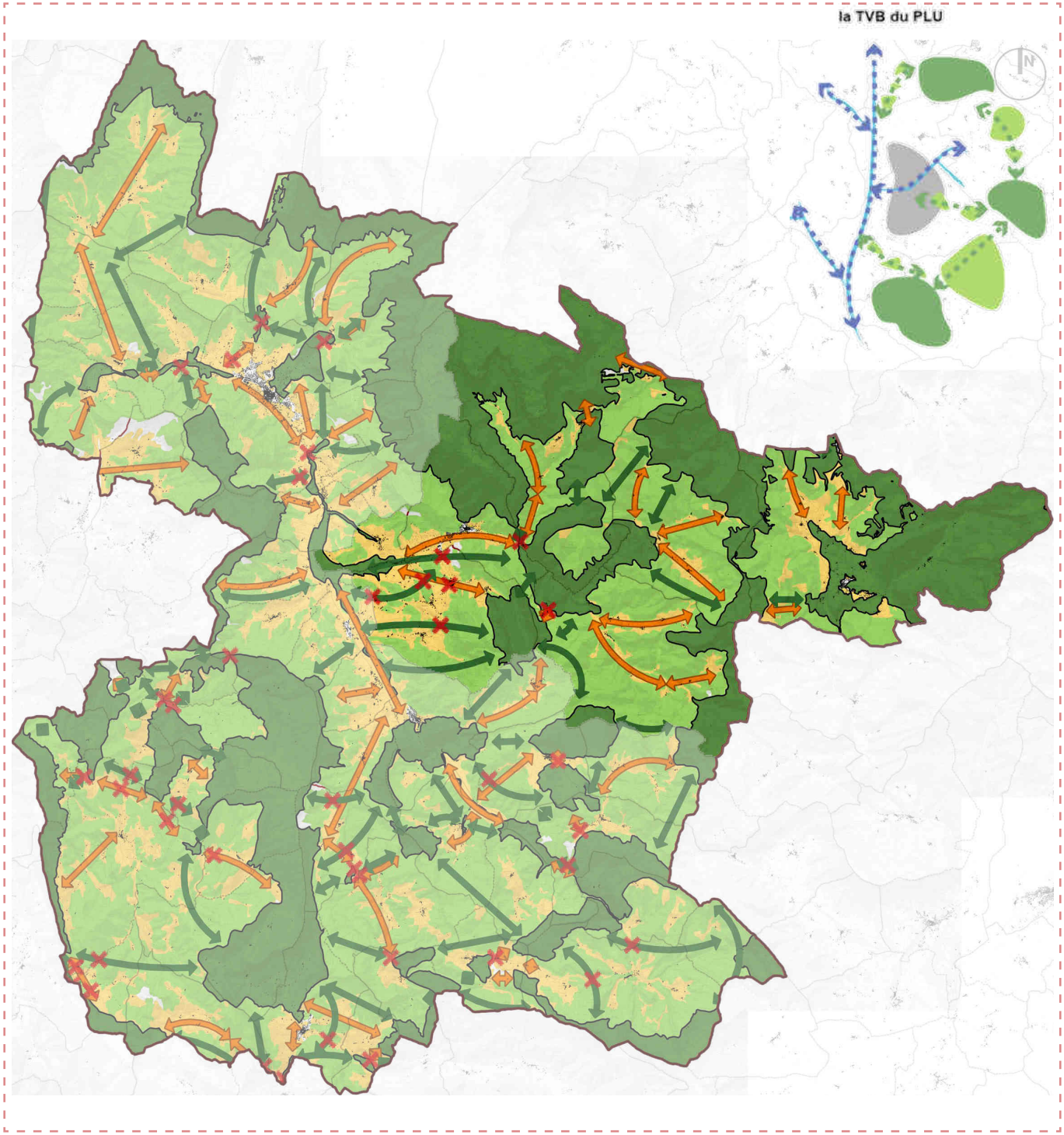

- **ALÉA RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES MOYEN**
- **ZONE DE SISMICITÉ FAIBLE**
- **DE NOMBREUX MOUVEMENTS DE TERRAIN ET CAVITÉS NATURELLES RECENSÉS**

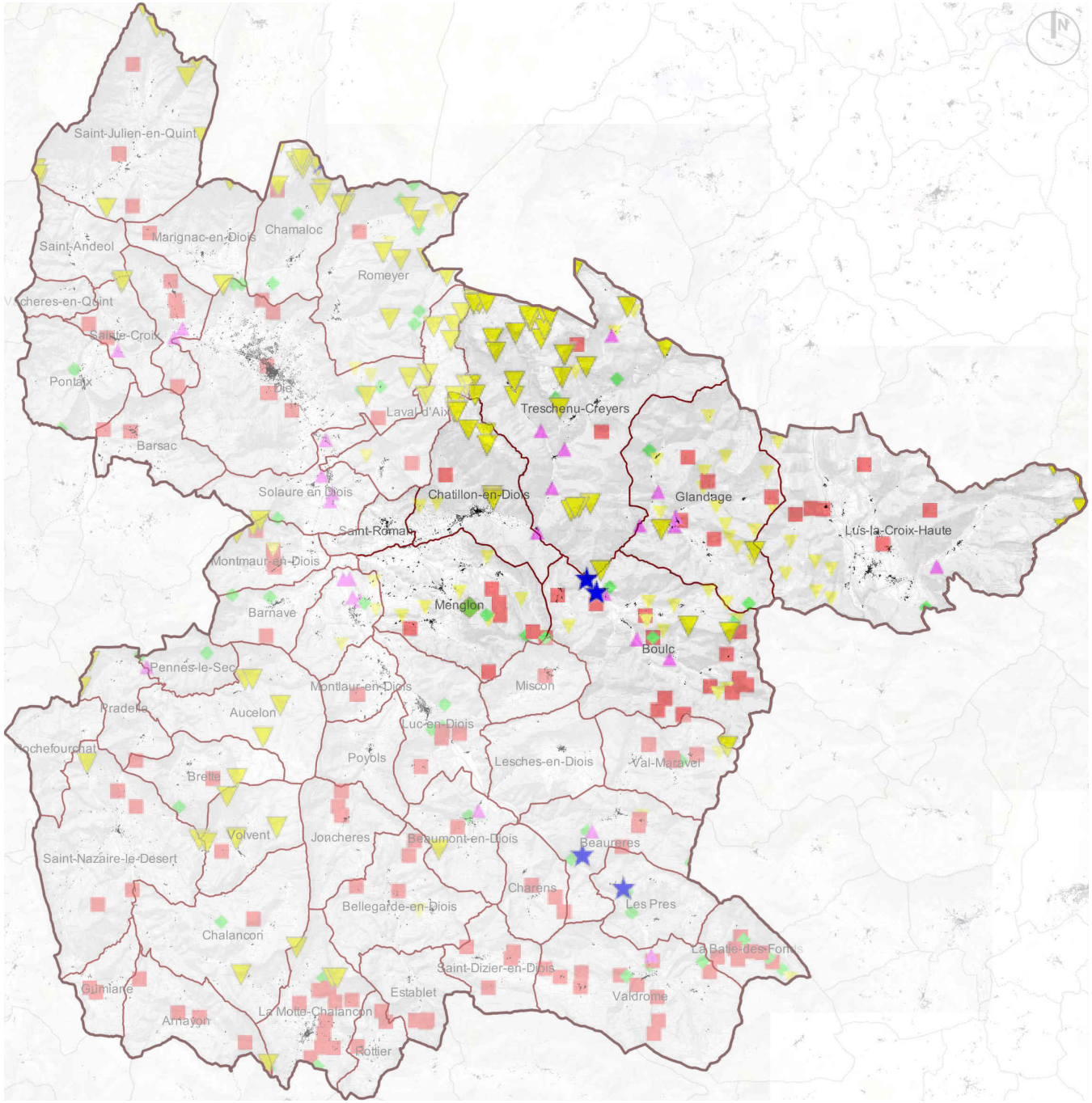

Limites administratives
- Limites communales
- Périmètre de la CCD

Mouvements de terrain
- Glissement
- Eboulement
- Coulee
- Effondrement
- Erosion des berges

Cavités souterraines
- Cave
- Carrière
- Naturelle
- Indéterminée
- Galerie
- Ouvrage Civil
- Ouvrage militaire
- Puits
- Souterrain

- **UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES APPROUVÉ À BOULC (INONDATION ET MOUVEMENT DE TERRAIN)**

- **UN RISQUE INONDATION IDENTIFIÉ**

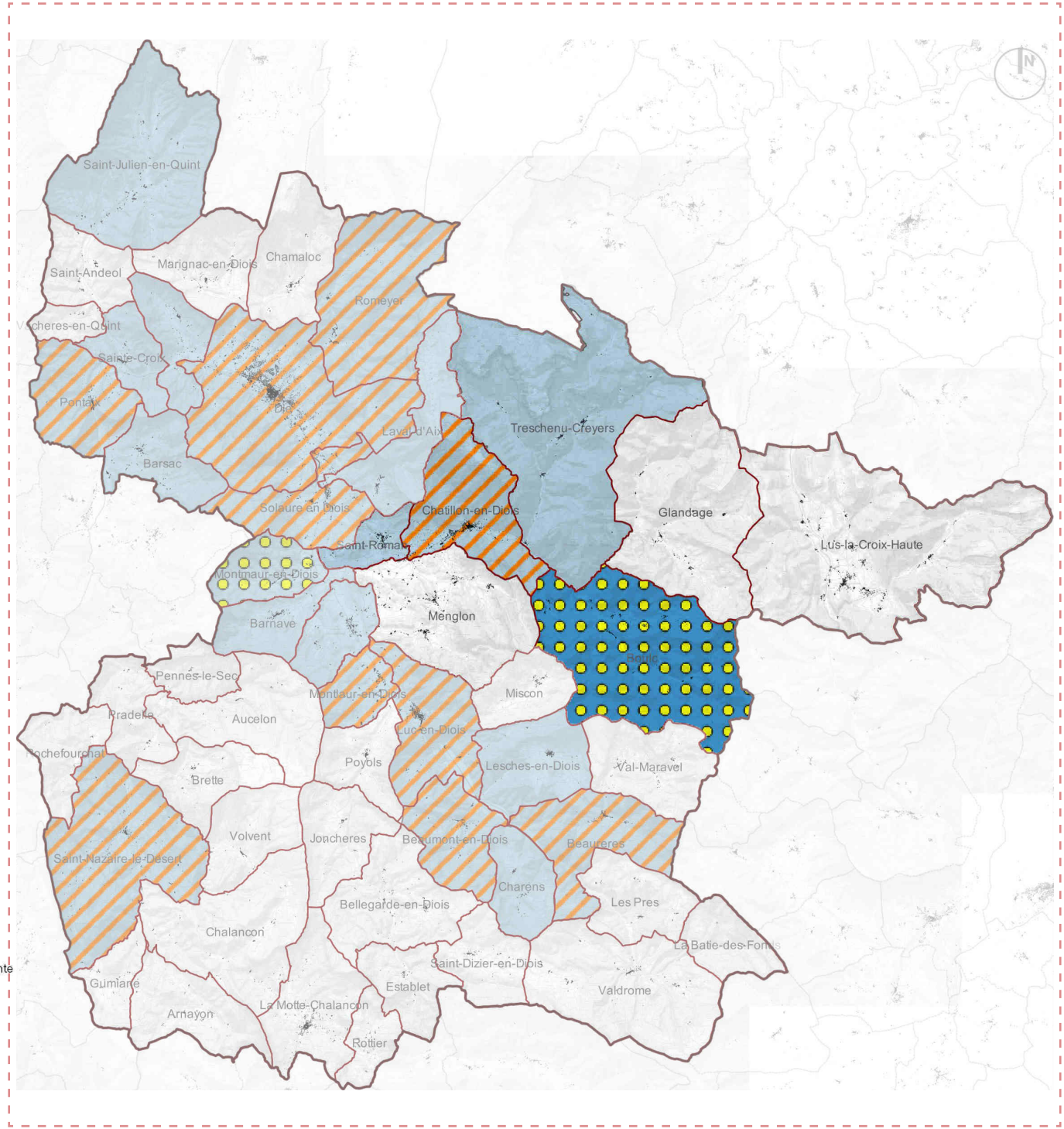

Limites administratives
- Limites communales
- Périmètre de la CCD

Risque Inondation
- PPRN Inondation approuvé et opposable
- PPRN Inondation prescrit et cartographie existante
- PPRN Inondation prescrit

Risque Mouvements de terrain
- PPRN Mouvements de terrain approuvé et c

GAZ A EFFET DE SERRE ET QUALITE DE L'AIR

- **TOUTEFOIS, COMME TOUTE LA DRÔME, TERRITOIRE PARTICULIÈREMENT EXPOSÉ AUX ÉMISSIONS D'OZONE**
- **AVEC DÉPASSEMENT RÉGULIER DE LA VALEUR CIBLE POUR LA PROTECTION DE LA SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT**

ORIGINE DES PICS D'OZONE

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV) D'ORIGINE NATURELLE OU ANTHROPIQUE (SOLVANTS) - COMBINÉ À L'EFFET DU SOLEIL ET EFFET DE SERRE ADDITIONNEL

Limites administratives
- Limites communales
- Périmètre de la CCD

Risque TMD
- Risque TMD et TMD par canalis
- Risque TMD

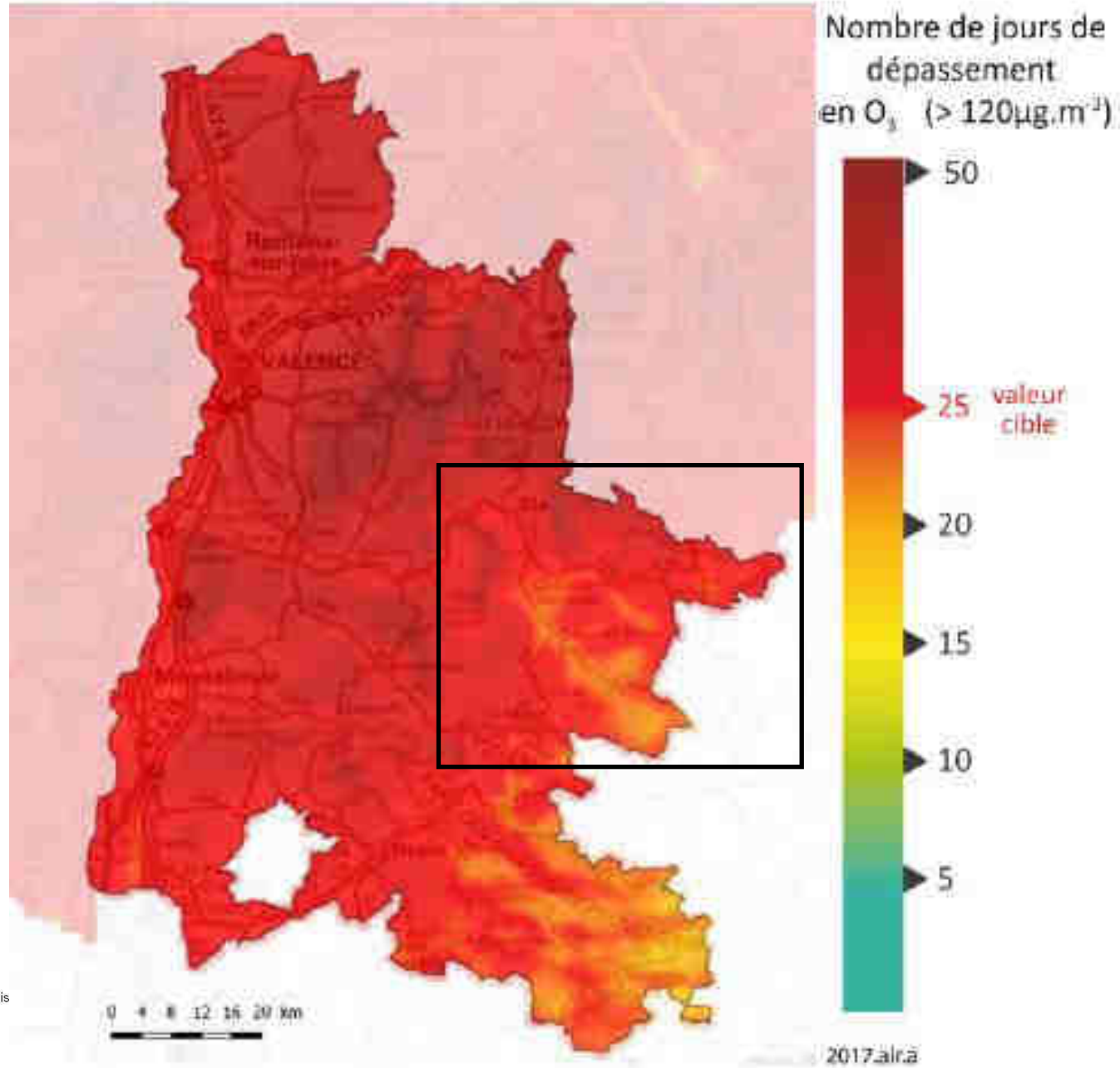

Drôme

RESSOURCE EN EAU VULNERABLE

- UNE RESSOURCE EN EAU SUPERFICIELLE ET SOUTERRAINE
- DES VOLUMES PRÉLEVÉS MINIMES PAR RAPPORT AU RESTE DU DÉPARTEMENT (0,02% DU VOLUME D'EAU PRÉLEVÉ DANS LE MILIEU)
- UNE UTILISATION ESSENTIELLEMENT POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (QUARANTAINE DE CAPTAGES) ET L'IRRIGATION
- LES ALLUVIONS DE LA DRÔME CONSTITUANT UNE RESSOURCE STRATÉGIQUE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCD

ENTITÉS PAYSAGÈRES

5 GRANDES ENTITÉS

- -VALLÉES BORDIÈRES DU VERCORS
- -VALLÉE DE LA DROME
- -BASSIN DU BEZ
- -HAUTE-VALLÉE DU BUËCH
- -BASSIN DE LA ROANNE
- -MOYENNE VALLÉE DE L'OULE

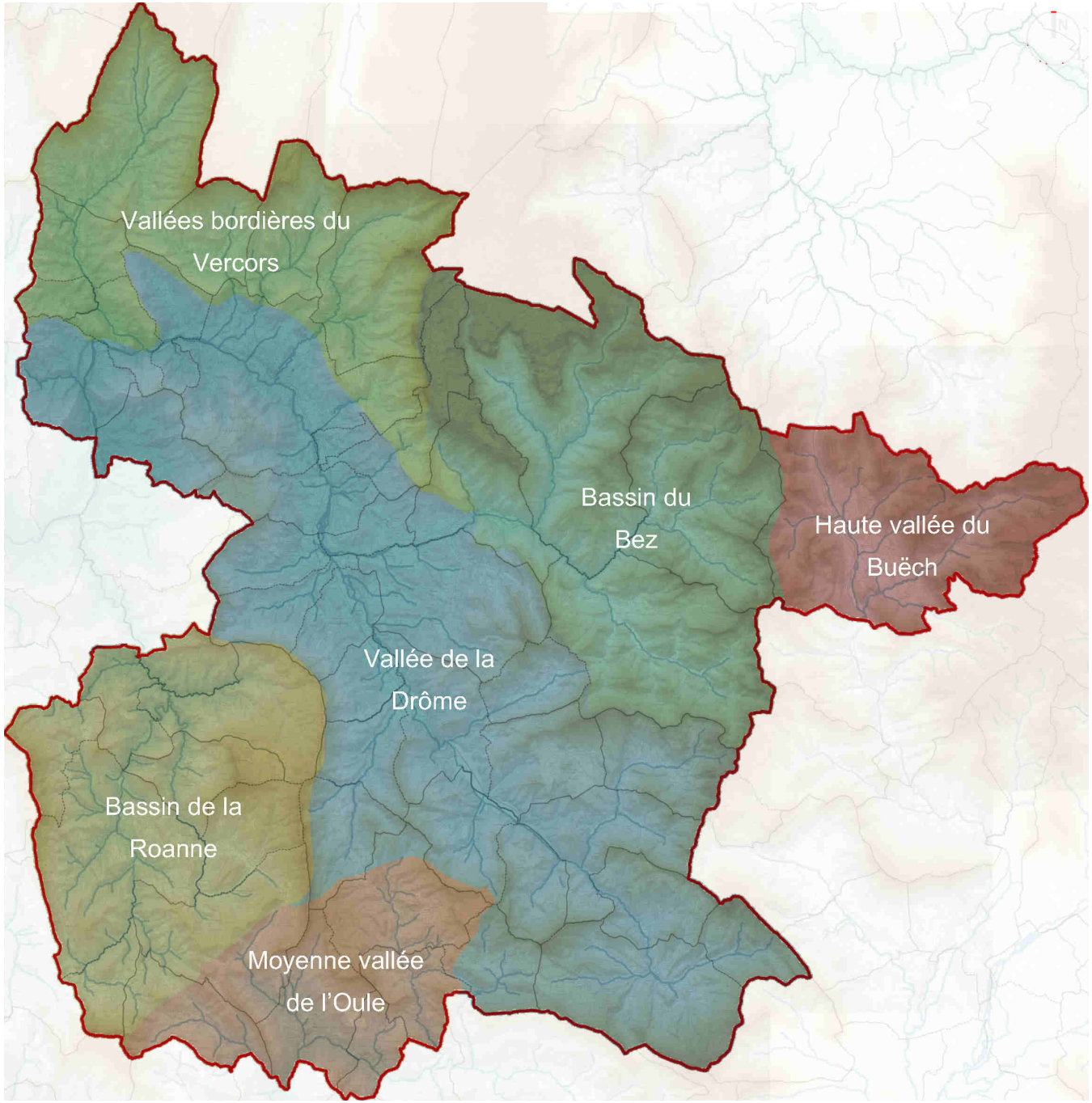

3 unités paysagères au sein du bassin de vie 3 : le bassin du Bez, la haute vallée du Buëch et la moyenne vallée de la Drome

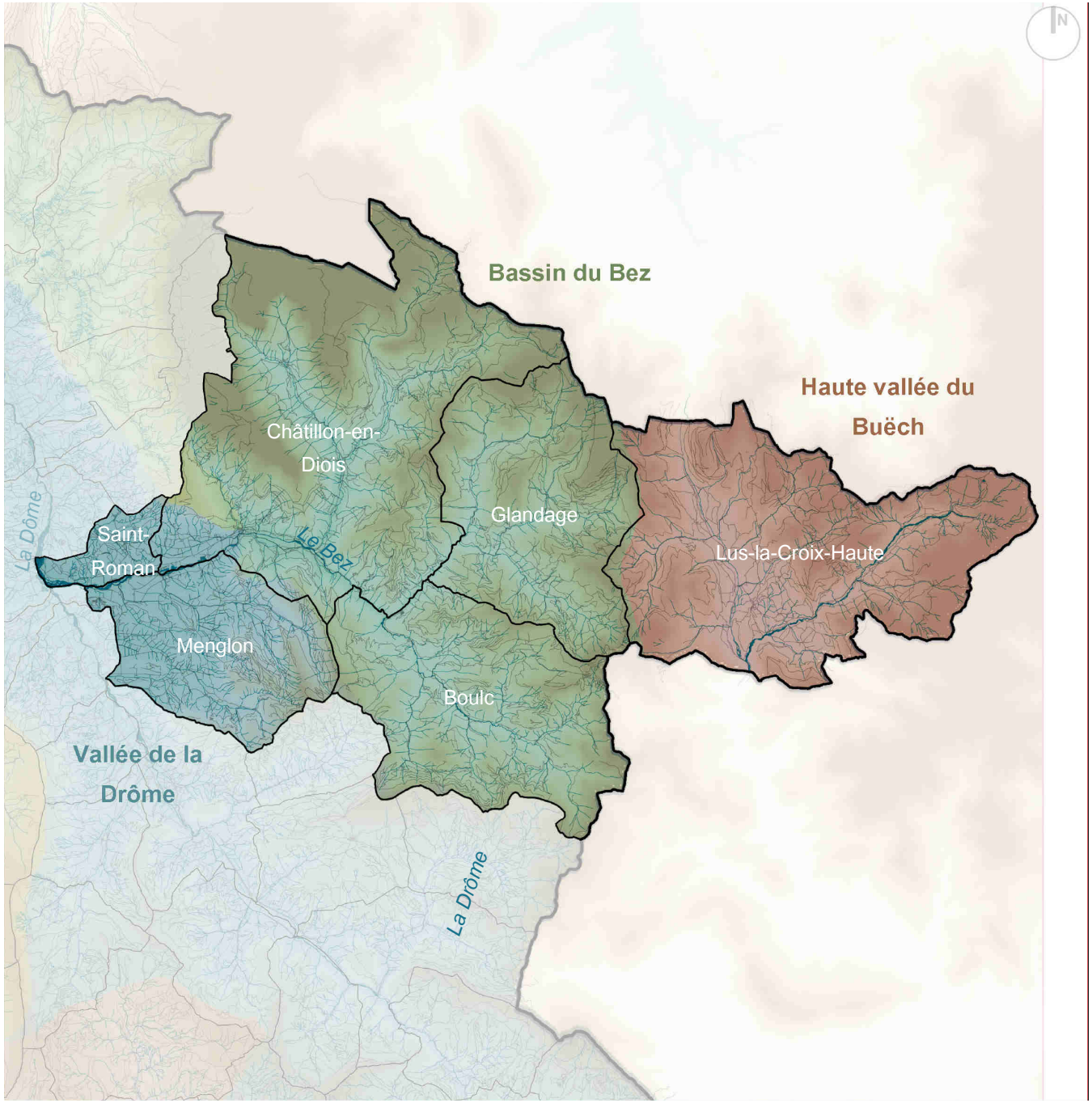

La moyenne vallée de la Drôme

De grandes étendues planes isolées par des serres ou collines marneuses

Plaine agricole de Menglon, montagne de Cerne et montagne d'Aucelon en fond

Viticulture très présente ainsi que d'autres cultures

Végétation de type méridionnale : chênes pubescents, genevriers, buis, genêts

Le Bassin du Bez, entre collines et montagnes

Un territoire complexe, espace de transition entre influences méridionales et montagnardes

Chatillon-en-Diois et ses cabanons

Vallée de Grimone

Vallée de Boulc

Le Bassin du Bez, espace de transition pour la végétation

- En dessous de 1000m : taillis de chênes pubsecents et pins sylvestres, landes de genevriers, genêts, lavandes, thyms...

- De 1000m à 1800m: forêts de sapins, pins noirs d'Autriche, hêtres et pins sylvestres

- Au dessus de 1800m : pelouse subalpine, parsemée de quelques pins crochet, mélèzes et épicéas

Haute vallée du Buëch

Une vallée montagnarde, de 1000 à 2500m d'altitude, isolée du reste du Diois par les reliefs, proche des hautes-alpes

Village de Lus, avec en fond les montagnes de Clairet, Piégros, montagne de Jajène et Chevalet

Des prairies fourragères essentiellement

La fermeture du milieu, une menace pour les paysages agraires

L'exemple de Grimone

1944

1972

1996

2016

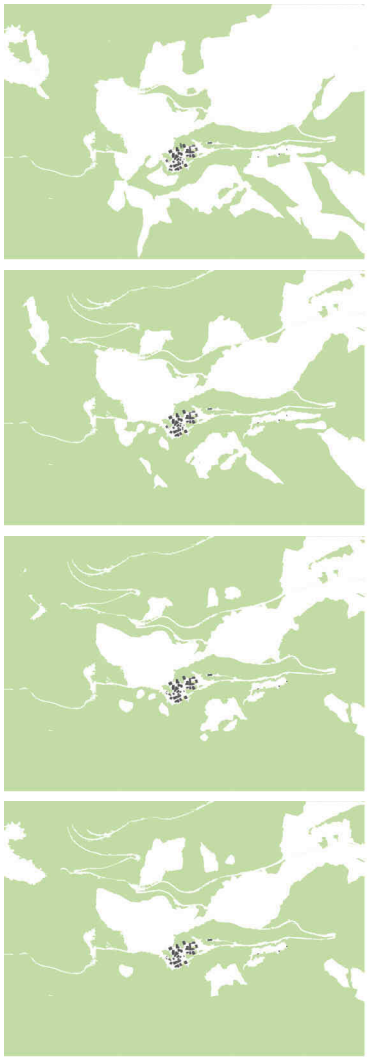

Totalité des terres recouvertes par la forêt depuis 1944

IDENTITÉ, PATRIMOINE & ARCHITECTURE

DES SITUATIONS VARIABLES

DES VILLAGES EN FOND DE VALLÉES OUVERTES, AU BÂTI REGROUPÉ

GLANDAGE

MENGLON

LUS-LA-CROIX-HAUTE

BOULC

CHATILLON-EN-DIOIS

SAINT-ROMAN

IDENTITÉ, PATRIMOINE & ARCHITECTURE

PATRIMOINE ARCHITECTURAL RELIGIEUX

CATHOLIQUES ET PROTESTANTS, UNE HISTOIRE ENTREMÊLÉE

EGLISE, GRIMONE

TEMPLE-EGLISE, SAINT-ROMAN

CIMETIÈRE, GRIMONE

EGLISE DEVENUE TEMPLE, RAVEL (BOULC)

EGLISE DE BOULC

ANCIENNE ÉGLISE, SALLE COMMUNALE, MENGLON

TEMPLE, MENGLON

IDENTITÉ, PATRIMOINE & ARCHITECTURE

PÉRIMÈTRES DE PROTECTIONS ET MONUMENTS HISTORIQUES

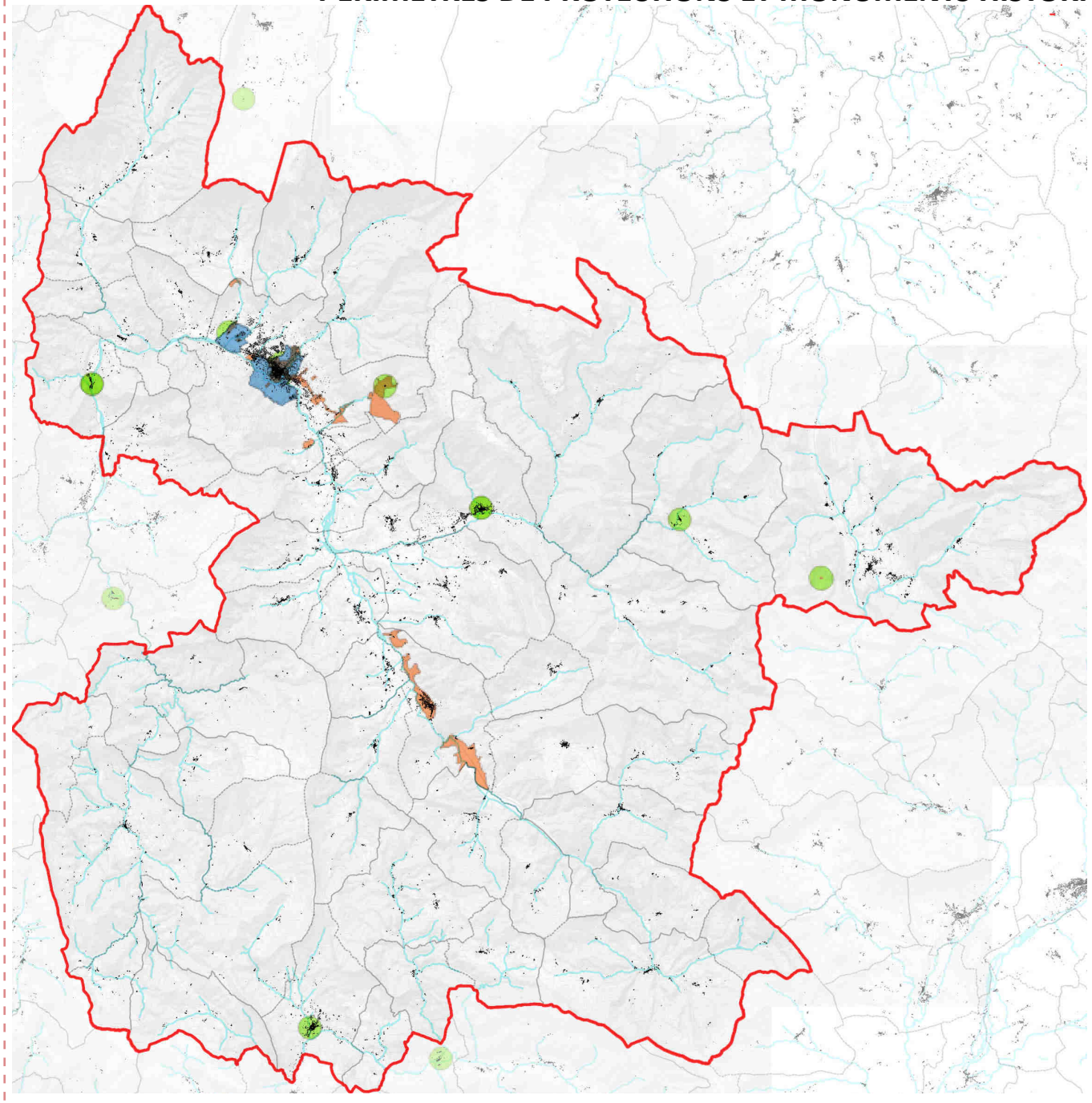

- Abords monuments historiques
- Zones de Présomption de Prescription Archéologiques
- Sites Patrimoniaux Remarquables
- Immeuble classé ou inscrit

IDENTITÉ, PATRIMOINE & ARCHITECTURE

PATRIMOINE REMARQUABLE ET MONUMENTS CLASSÉS

EGLISE, GLANDAGE

ANCIENNE COMMANDERIE DES TEMPLIERS, LUS

IDENTITÉ, PATRIMOINE & ARCHITECTURE

FAÇADES

GLANDAGE

TRESCHENU-CREYERS

GLANDAGE

SAINT-ROMAN

BOULC-EN-DIOIS

LUS-LA-CROIX-HAUTE

GLANDAGE

LUS-LA-CROIX-HAUTE

CHÂTILLON-EN-DIOIS

CHÂTILLON-EN-DIOIS

IDENTITÉ, PATRIMOINE & ARCHITECTURE

MAÇONNERIE

LUS-LA-CROIX-HAUTE

SAINT-ROMAN

BOULC-EN-DIOIS

MENGLON

BOULC-EN-DIOIS

LUS-LA-CROIX-HAUTE

BOULC-EN-DIOIS

BOULC-EN-DIOIS

IDENTITÉ, PATRIMOINE & ARCHITECTURE

MAÇONNERIE

LUS-LA-CROIX-HAUTE

GLANDAGE

SAINT-ROMAN

CHÂTILLON-EN-DIOIS

LUS-LA-CROIX-HAUTE

MENGLON

BOULC-EN-DIOIS

CHÂTILLON-EN-DIOIS

TRESCHENU-CREYERS

BOULC-EN-DIOIS

BOULC-EN-DIOIS

GLANDAGE

LUS-LA-CROIX-HAUTE

LUS-LA-CROIX-HAUTE

IDENTITÉ, PATRIMOINE & ARCHITECTURE

ENDUITS

LUS-LA-CROIX-HAUTE

LUS-LA-CROIX-HAUTE

BOULC-EN-DIOIS

GLANDAGE

CHÂTILLON-EN-DIOIS

CHÂTILLON-EN-DIOIS

CHÂTILLON-EN-DIOIS

MENGLON

IDENTITÉ, PATRIMOINE & ARCHITECTURE

TOITURES

MENGLON

LUS-LA-CROIX-HAUTE

LUS-LA-CROIX-HAUTE

GLANDAGE

GLANDAGE

BOULC-EN-DIOIS

GLANDAGE

SAINT-ROMAN

TRESCHENU-CREYERS

IDENTITÉ, PATRIMOINE & ARCHITECTURE

PORTES

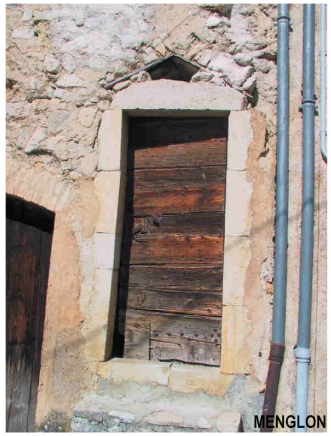
MENGLON

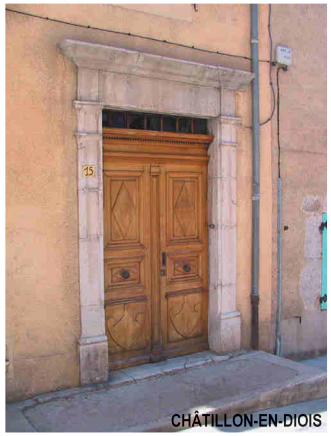
CHÂTILLON-EN-DIOIS

GLANDAGE

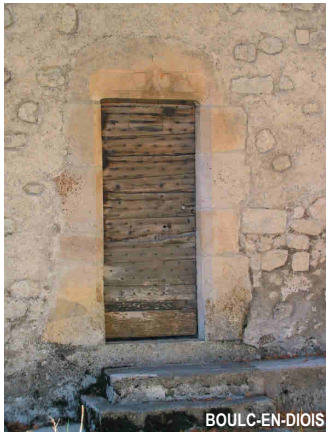
BOULC-EN-DIOIS

TRESCHENU-CREYERS

SAINT-ROMAN

BOULC-EN-DIOIS

MENGLON

CHÂTILLON-EN-DIOIS

GLANDAGE

LUS-LA-CROIX-HAUTE

MENGLON

IDENTITÉ, PATRIMOINE & ARCHITECTURE

ESCALIERS, AUVENTS, BALCONS

LUS-LA-CROIX-HAUTE

BOULC-EN-DIOIS

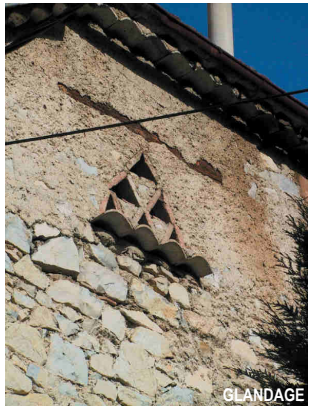
GLANDAGE

TRESCHENU-CREYERS

TRESCHENU-CREYERS

MENGLON

MENGLON

TRESCHENU-CREYERS

GLANDAGE

MENGLON

MENGLON

LUS-LA-CROIX-HAUTE

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

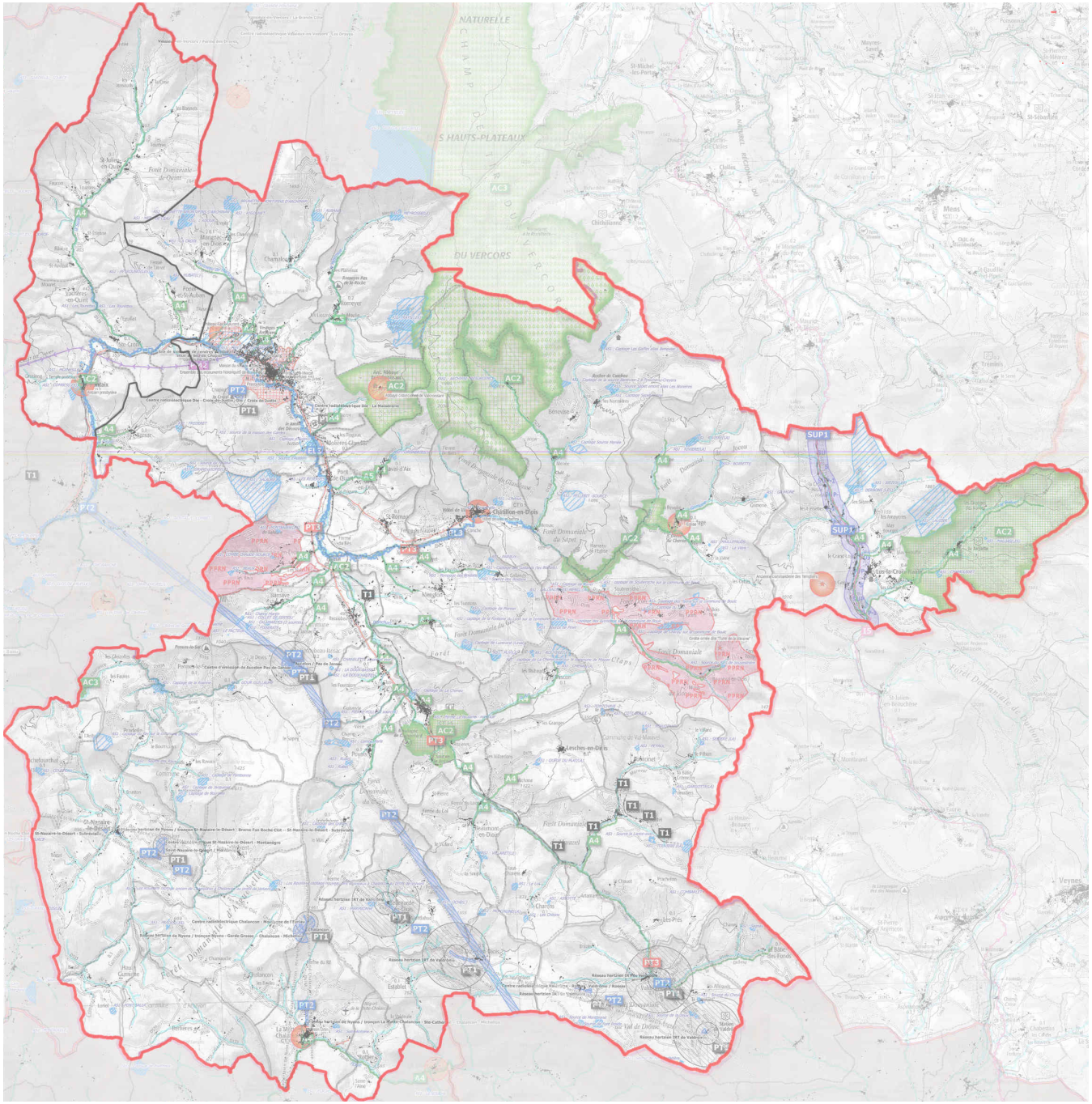

ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES

- **LE BASSIN SECTORIEL A CONNU UNE DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE CONTINUE ET PRONONCÉE PENDANT PRÈS D'UN SIÈCLE NOTAMMENT ENTRE 1875 ET 1982 (DIVISION PAR 4 DU NOMBRE D'HABITANTS)**

EN 1836
6860 HABITANTS

EN 1982
1735 HABITANTS

EN 2015
2151 HBT

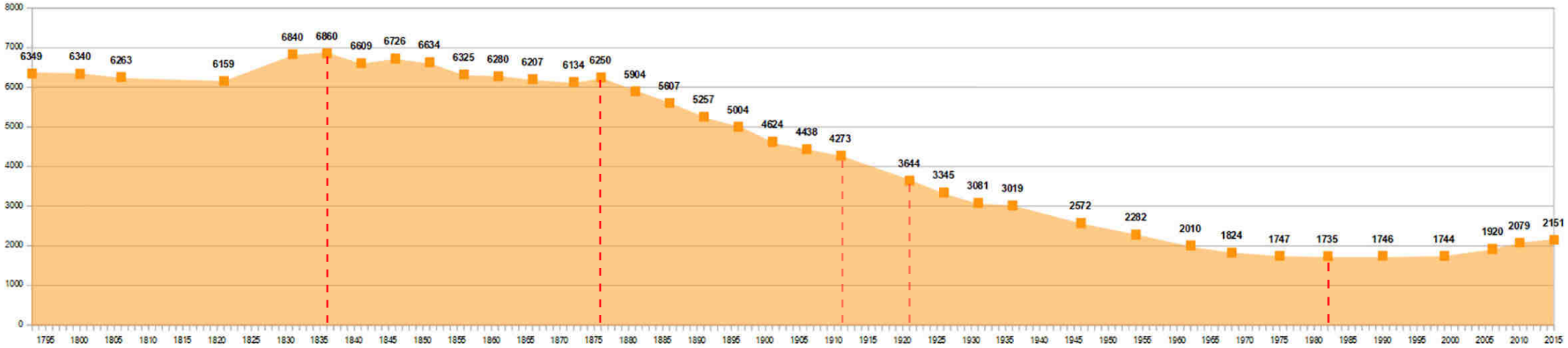

ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES

- **DEPUIS 1982 (RETOUR À LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE), LE SECTEUR A GAGNÉ 416 HABITANTS, SOIT +24% (+13 HBT/AN)**

- **UN TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DE +0,35% DEPUIS 1968 (+1,3% DEPUIS 2006)**

- **DES DISPARITÉS COMMUNALES (FORTES CROISSANCE POUR MENGLON ET GLANDAGE)**

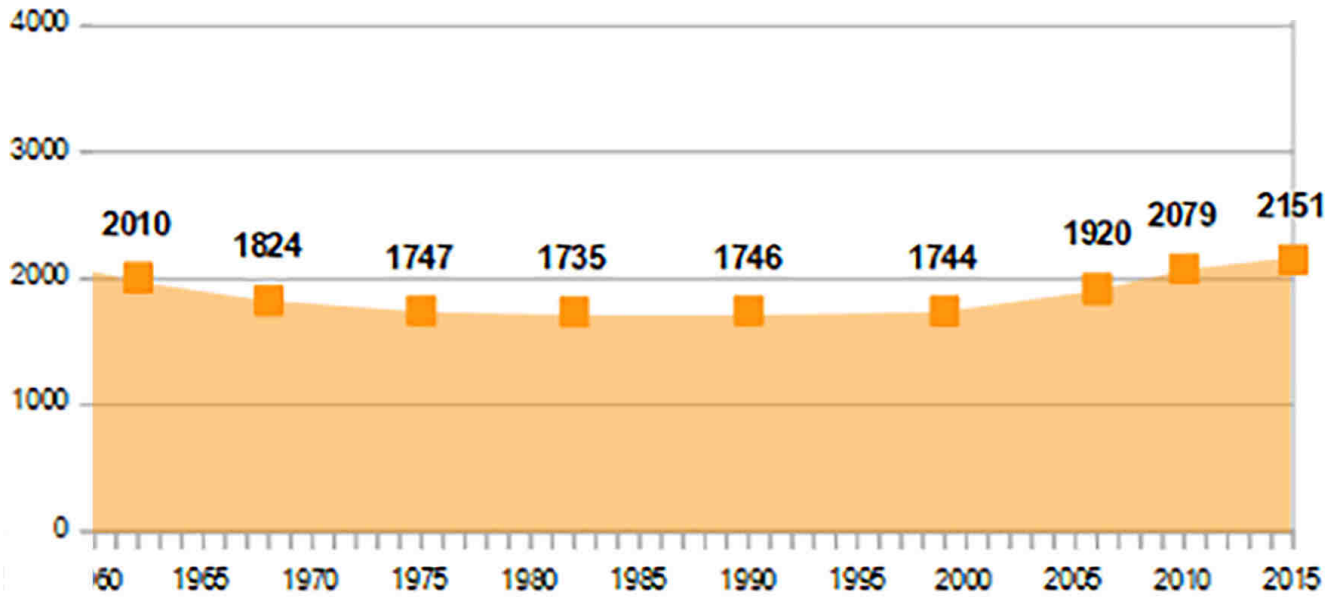

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DEPUIS 1968

- **DES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES EXCLUSIVEMENT LIÉES À L'ARRIVÉE DE POPULATION EXTÉRIEURE AU TERRITOIRE**
- **UN SOLDE NATUREL (DIFFÉRENCE ENTRE LES DÉCÈS ET LES NAISSANCES) STRUCTURELLEMENT NÉGATIF**

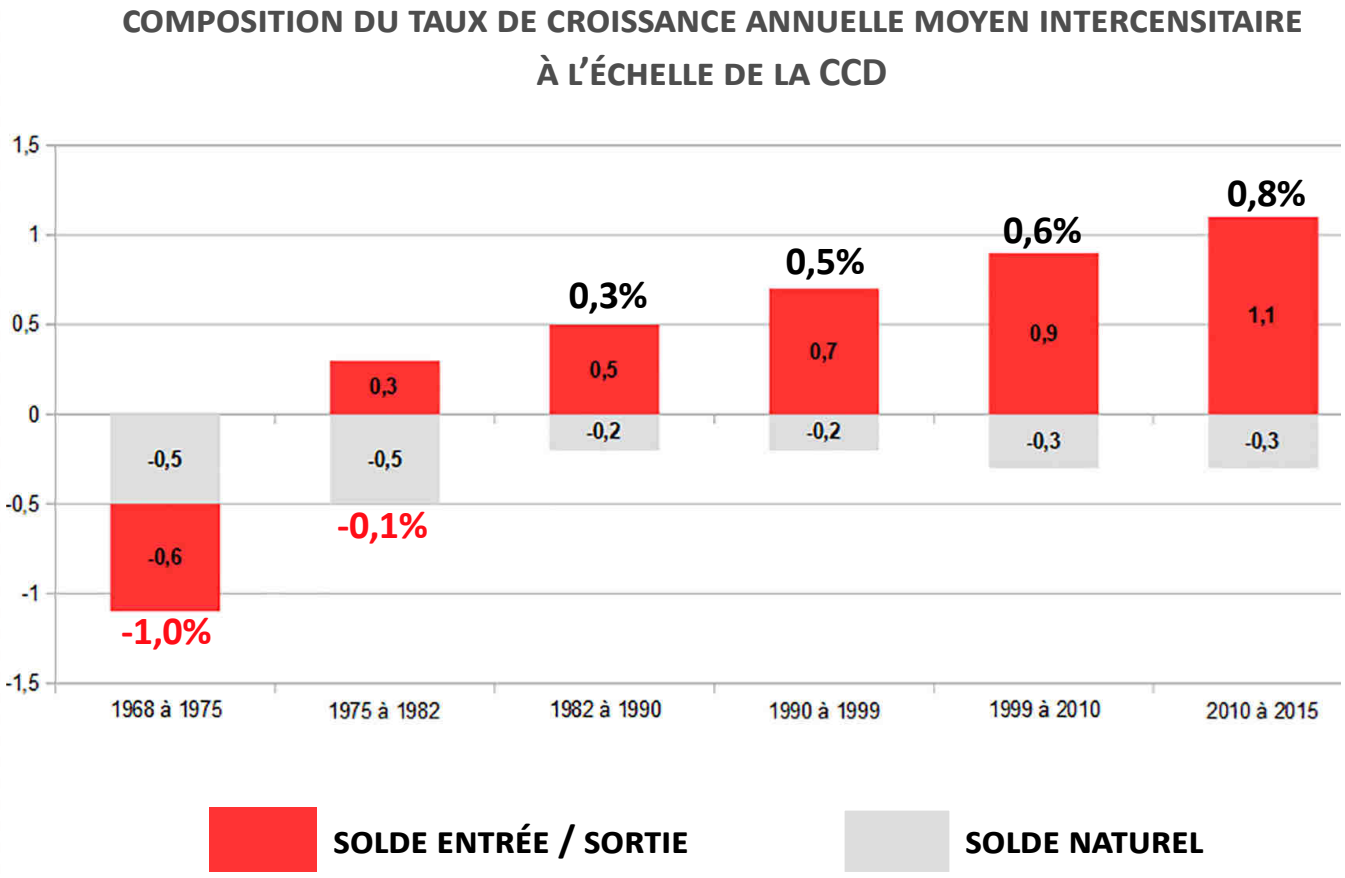

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DEPUIS 1968

- **UN TAUX DE NATALITÉ SUR LA CCD QUI EST EN DÉCROISSANCE CONTINUE**

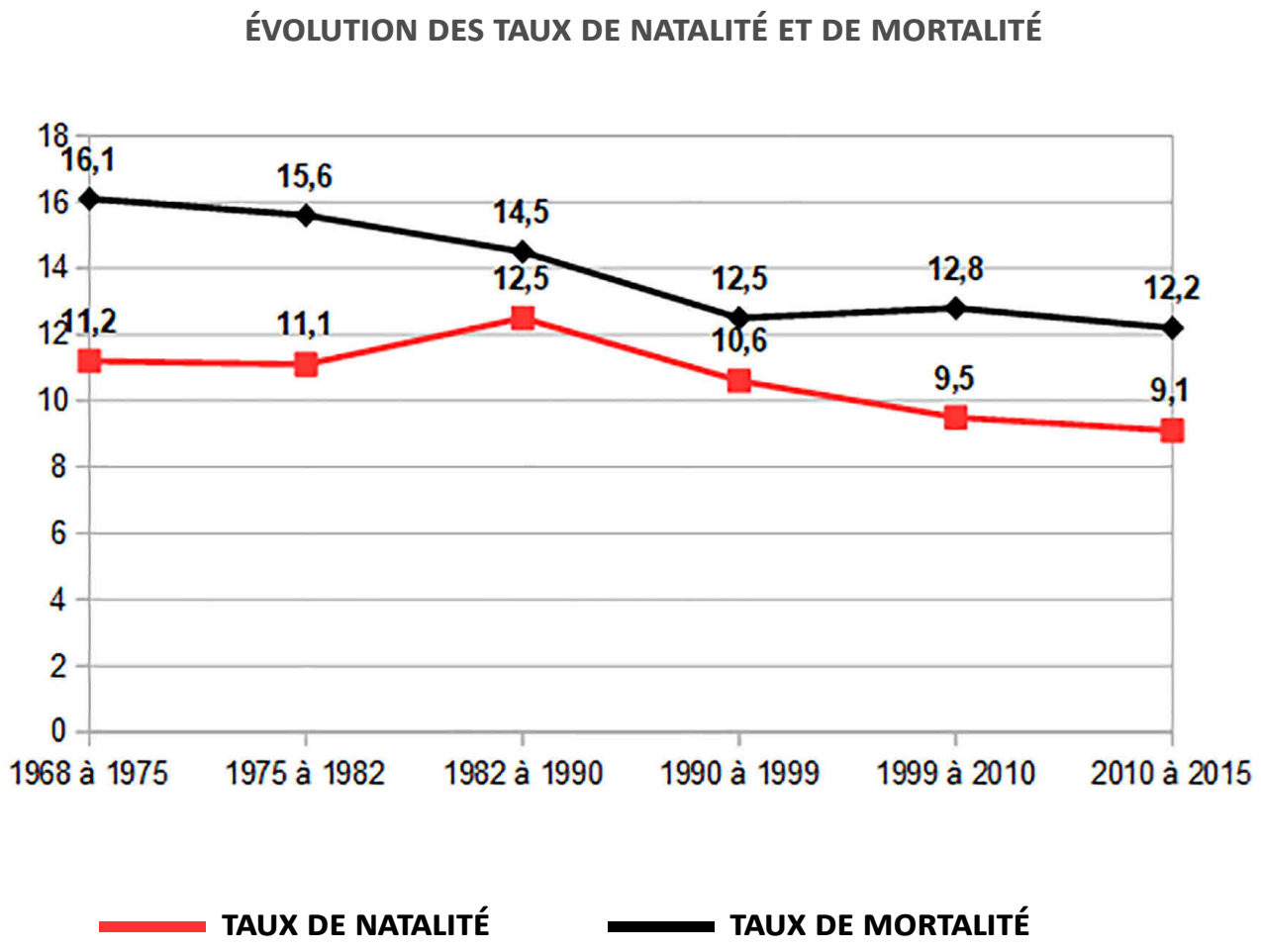

UNE POPULATION «ÂGÉE» QUI RAJEUNIT TRÈS LÉGÈREMENT

- **UNE POPULATION PLUS ÂGÉE (45,6 ANS) QUE LA MOYENNE NATIONALE (41,1 ANS EN FRANCE) QUI CONNAÎT CEPENDANT UN LÉGER RAJEUNISSEMENT : EN 10 ANS L'AGE MOYEN EST PASSÉ DE 45,6 ANS À 45,4 ANS**

- **UNE POPULATION PARTICULIÈREMENT ÂGÉE À CHATILLON-TRESCHENU**
- **UNE POPULATION «JEUNE» À BOULC ET SAINT-ROMAN (39,4 ANS) AVEC UN RAJEUNISSEMENT CONSTATÉ**

ÂGE MOYEN DE LA POPULATION

2006

45,6 ANS

ÂGE MOYEN

>

-0,2AN

2015

45,4 ANS

FRANCE **41,1 ANS**

UNE POPULATION «ÂGÉE» QUI RAJEUNIT TRÈS LÉGÈREMENT

- **LA PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE + 60 ANS TEND À AUGMENTER (EN 10 ANS, CETTE CLASSE D'ÂGE EST PASSÉE DE 32,4 À 34,6% DE LA POPULATION). (25,1% EN FRANCE)**
- **LE NOMBRE DE JEUNES MOINS DE 18 ANS CONTINUE À DIMINUER (PASSAGE DE 19,0% À 20,6%) (24,3% DE JEUNES DE MOINS DE 20 ANS EN FRANCE)**

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR CLASSE D'ÂGE

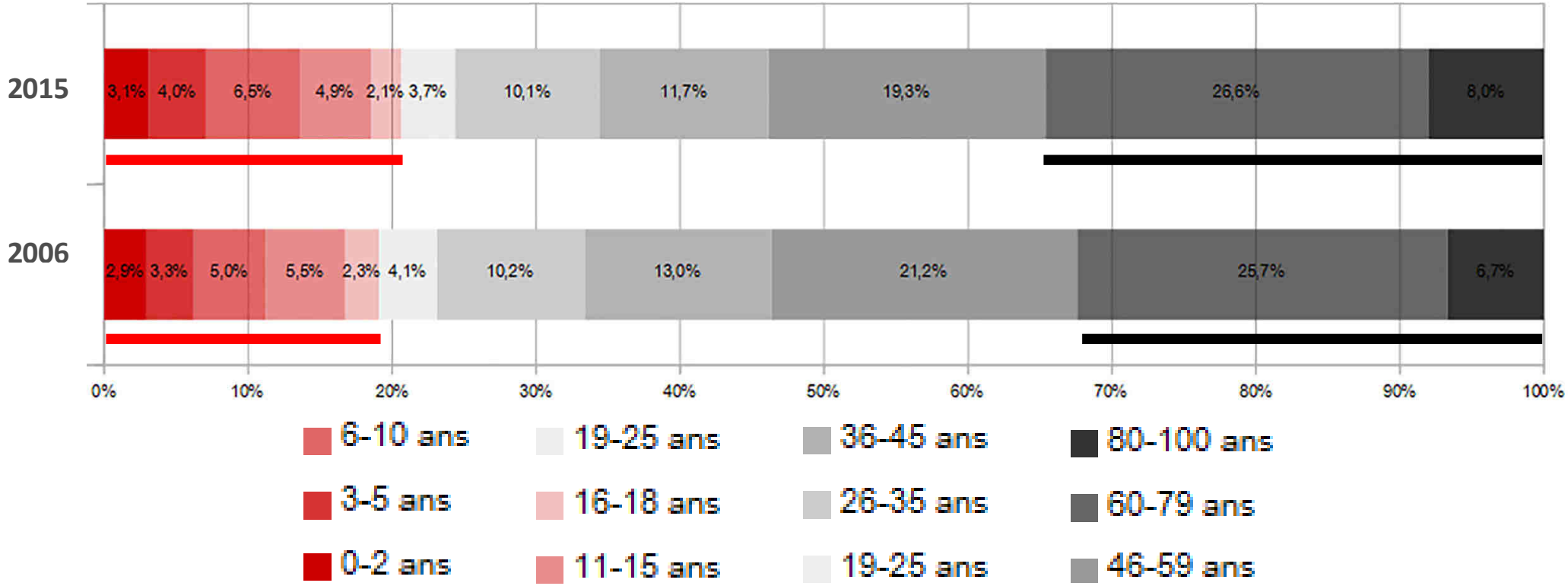

UN BASSIN DE VIE OÙ LES PERSONNES SEULES SONT NOMBREUSES

- **AVEC 2,0 PERSONNES PAR RÉSIDENCE PRINCIPALE, LE BASSIN DE VIE APPARAÎT COMME UN TERRITOIRE MOINS «FAMILIAL» QUE LA MOYENNE NATIONALE (2,2 P/RS).**

ÉVOLUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES

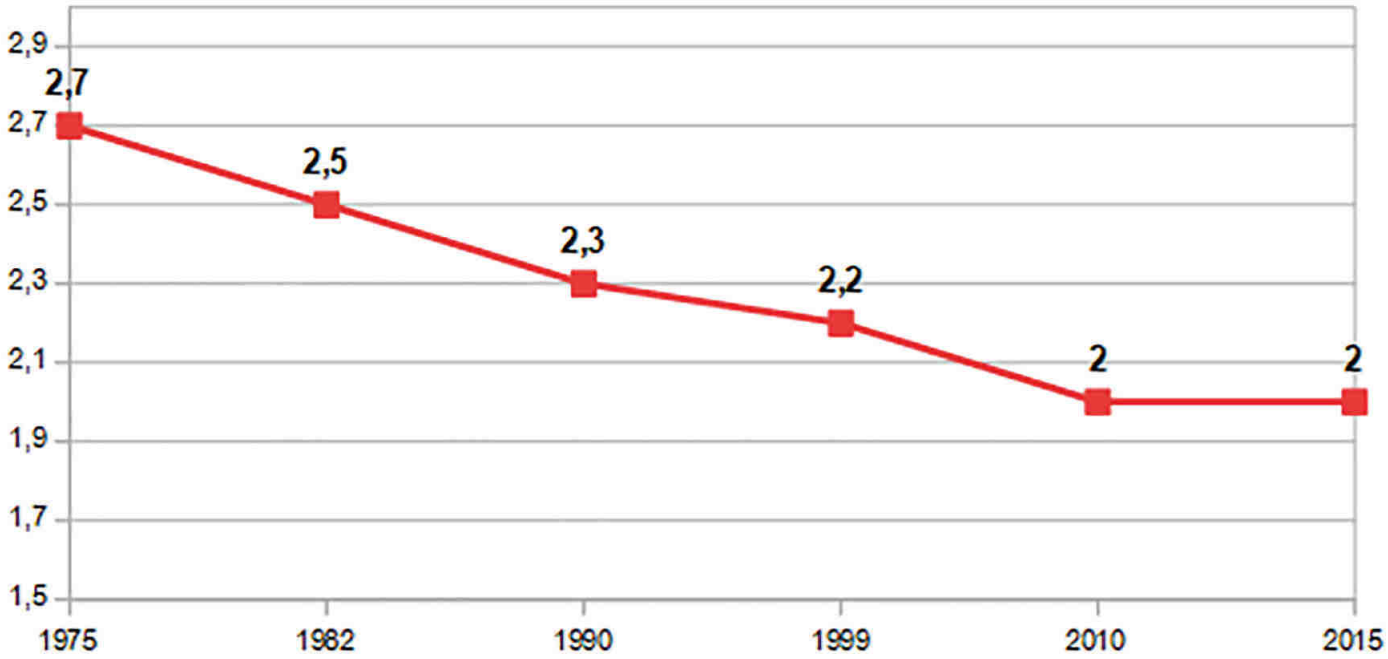

UN BASSIN DE VIE OÙ LES PERSONNES SEULES SONT NOMBREUSES

DEPUIS 10 ANS, LA COMPOSITION DES MÉNAGES CONNAÎT DES MUTATIONS SENSIBLES :

- **+24,5% DE PERSONNES SEULES**
- **+25,2% DE MÉNAGES SANS LIEN FAMILIAUX (COLOCATION...)**
- **+18% DE COUPLES AVEC ENFANTS (INSTALLATION DE FAMILLES «CONSTITUÉES» ;** *À CONFIRMER***)**
- **BOULC SE DISTINGUE AVEC UNE PART IMPORTANTE DE FAMILLES DE FAMILLES MONOPARENTALES (17%) : UNE DIZAINE DE FAMILLES**

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DES MÉNAGES DEPUIS 1999

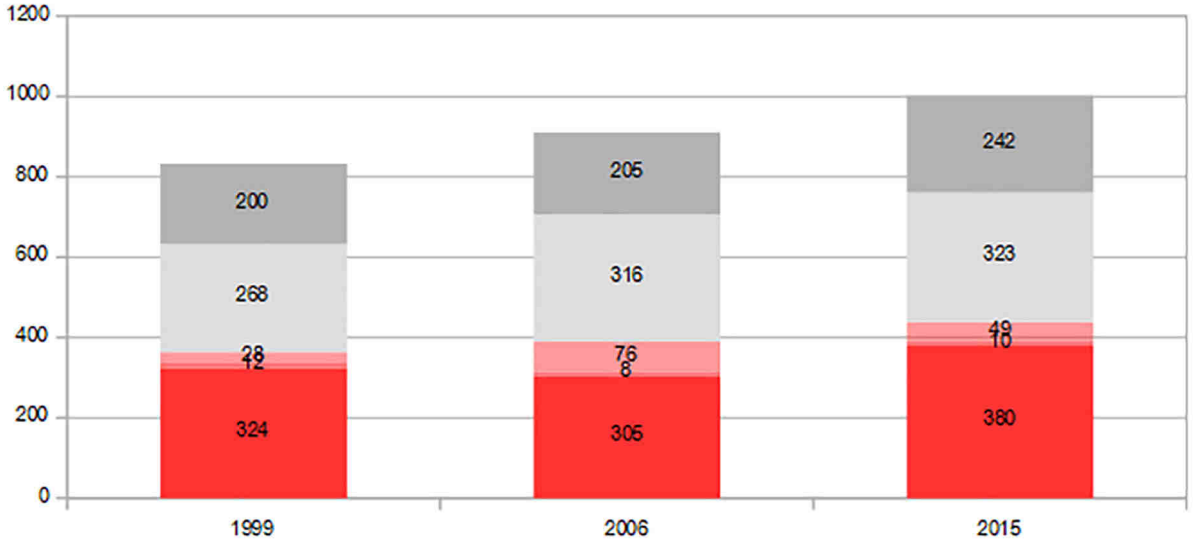

RÉPARTITION DE LA COMPOSITION DES MÉNAGES EN 2015

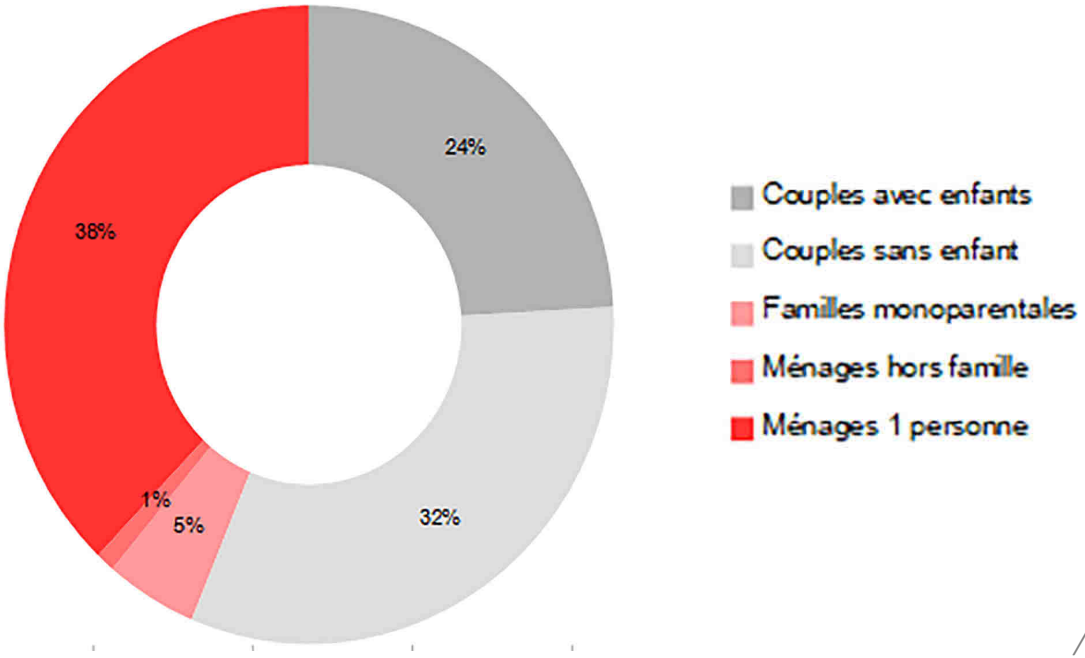

UNE POPULATION PLUTÔT ANCRÉE DANS LE TERRITOIRE

UNE POPULATION PLUTÔT ANCRÉE DANS SON TERRITOIRE : PRÈS D'1 PERSONNE SUR 2 VIT DANS SON LOGEMENT DEPUIS PLUS DE 10 ANS

ANCIENNETÉ DE LA POPULATION RÉSIDANT DANS SON LOGEMENT

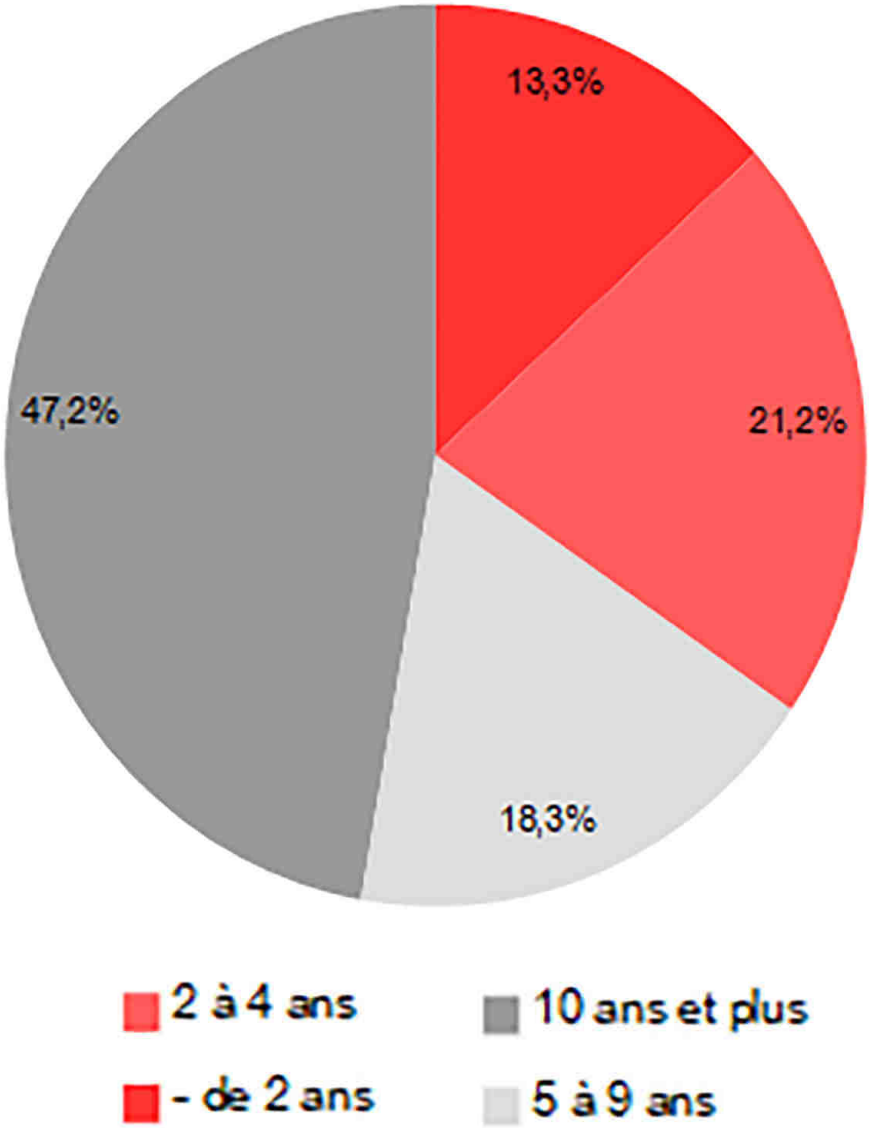

UN DÉCALAGE MARQUÉ ENTRE LA COMPOSITION DES MÉNAGES ET LES TYPOLOGIES DE LOGEMENT

74,7% DE «PETITS MÉNAGES» (1 OU 2 PERSONNES) FACE À 11,6% DE PETITS LOGEMENTS (T1 - T2)

COMPOSITION DES MÉNAGES

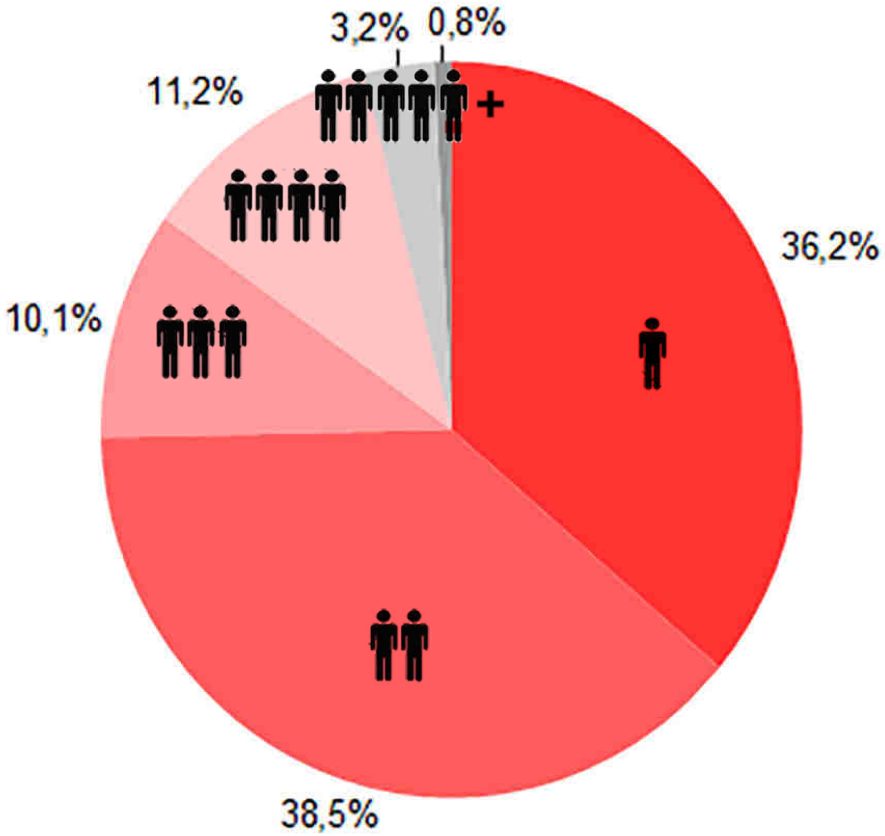

TYPOLOGIE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

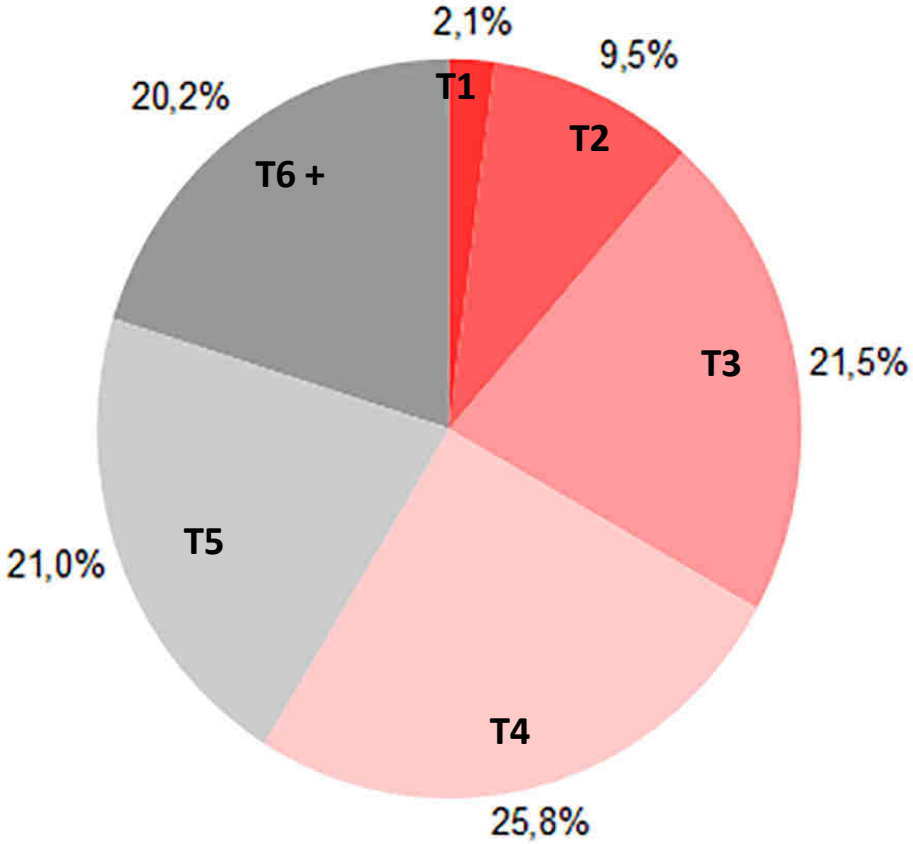

COMPOSITION ET ÉVOLUTION DU PARC DE LOGEMENTS

- **2290 LOGEMENTS DANS LE BASSIN DE VIE**
- **PRÈS D'1 LOGEMENT SUR 2 CORRESPOND À UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE**
- **TRÈS FAIBLE TAUX DE VACANCE**

COMPOSITION DU PARC DE LOGEMENTS

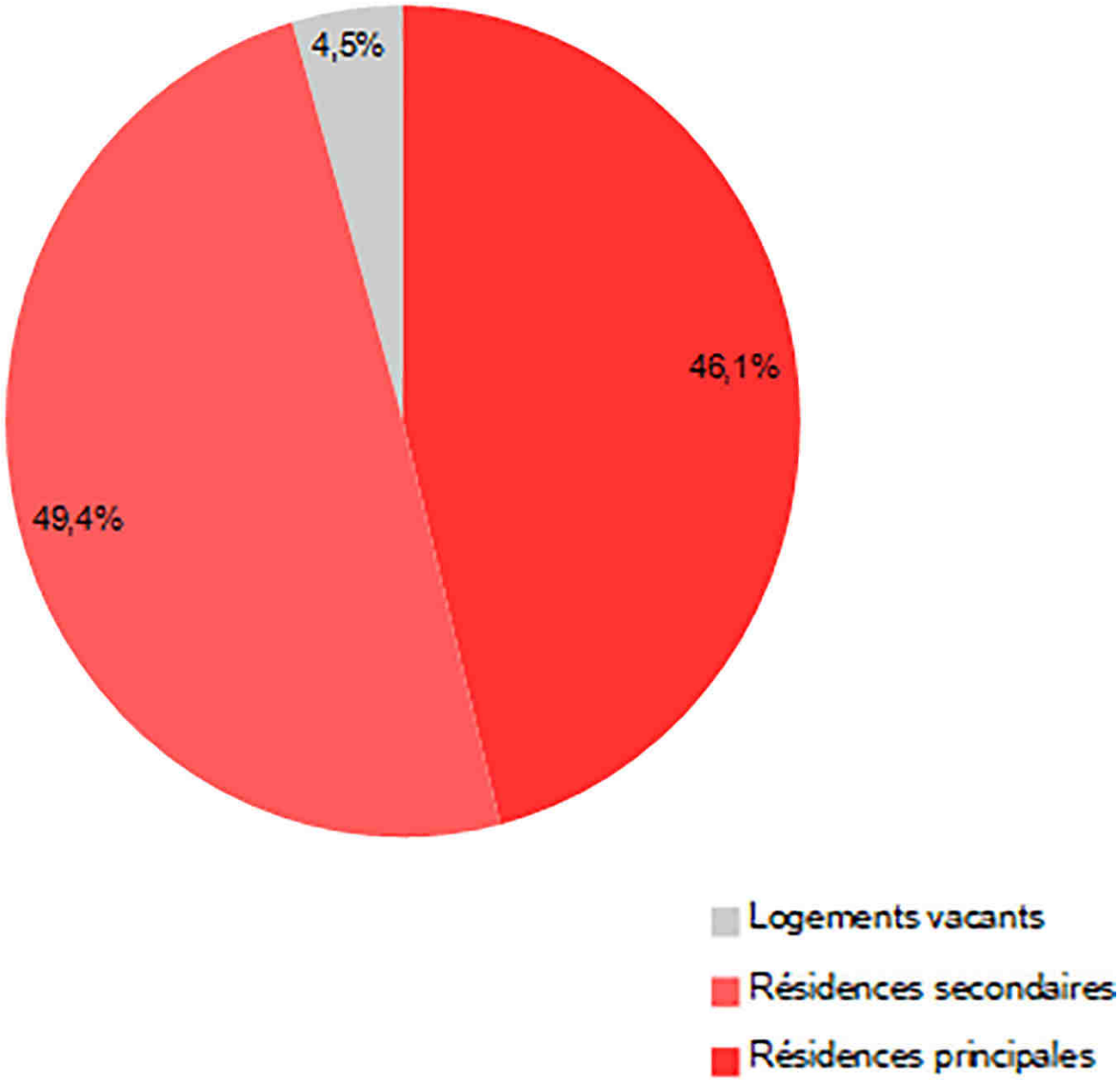

COMPOSITION ET ÉVOLUTION DU PARC DE LOGEMENTS

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU PARC DE LOGEMENTS PAR STATUT D'OCCUPATION

- **+12 LOGEMENTS / AN SUR LE BASSIN**
- **70% DE PROPRIÉTAIRES**

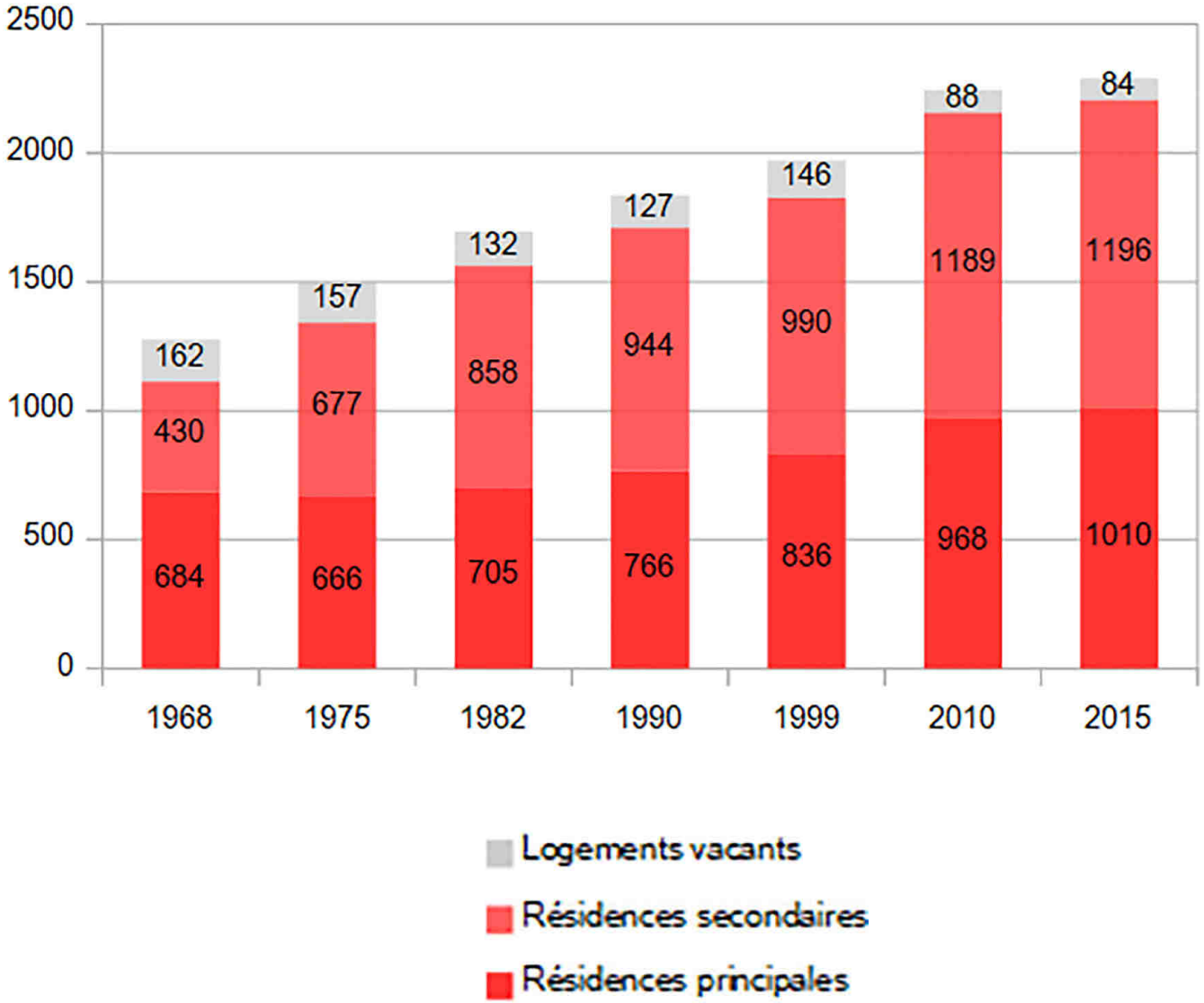

UN PARC ANCIEN ET UNE VACANCE ÉLEVÉE

- **1/3 DES LOGEMENTS DATANT D'AVANT 1919 ET ¾ DES LOGEMENTS DATANT D'AVANT 1990**
- **+2,5% DE VACANCE/AN**
- **1/3 DES LOGEMENTS VACANTS DU BASSIN LE SONT DEPUIS PLUS DE 5 ANS**

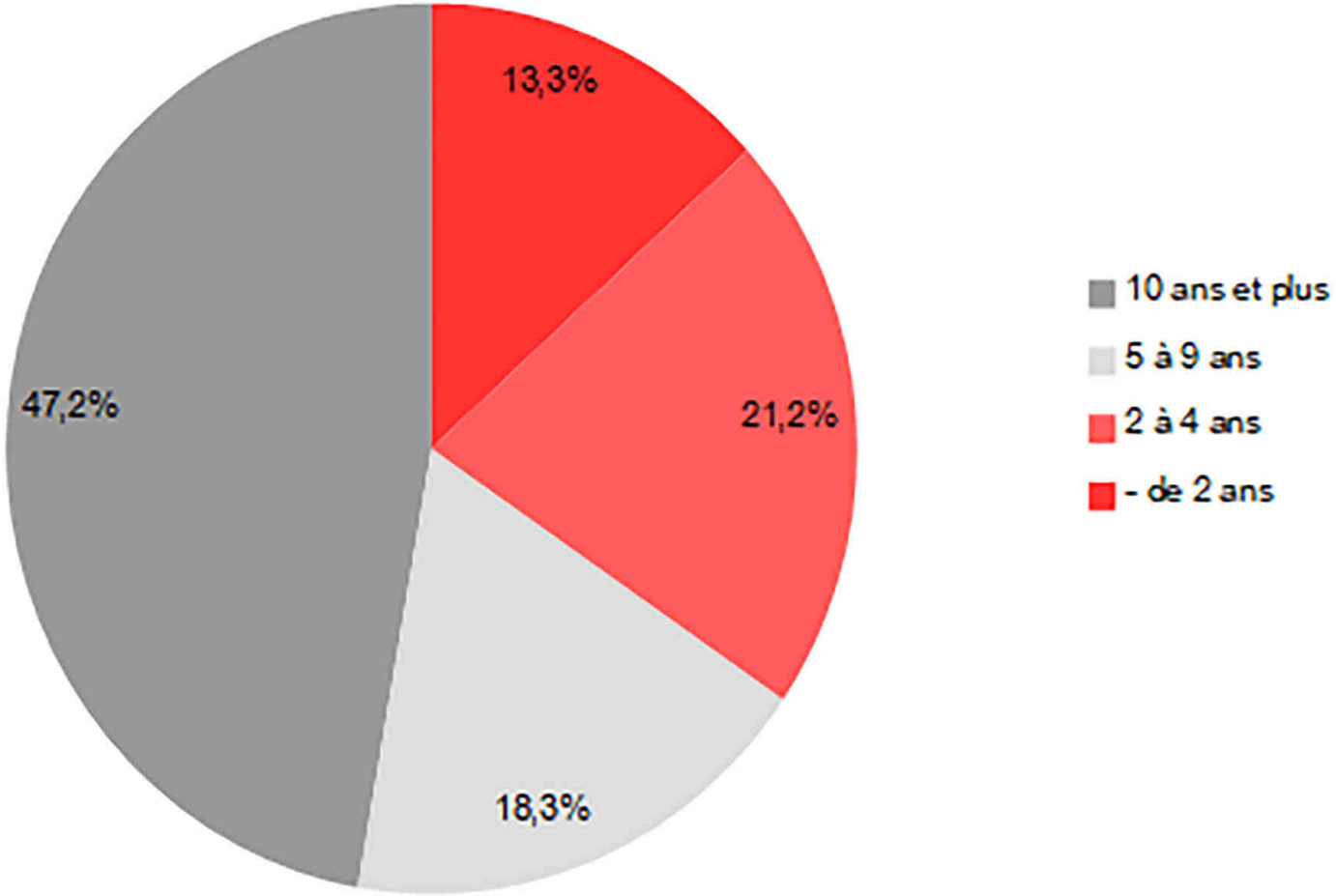

PRIX DE L'IMMOBILIER

- **UN MARCHÉ IMMOBILIER PROPRE À DIE, À L'ÉCART DES GRANDES AGGLOMÉRATIONS ET DE LA VALLÉE DU RHÔNE**

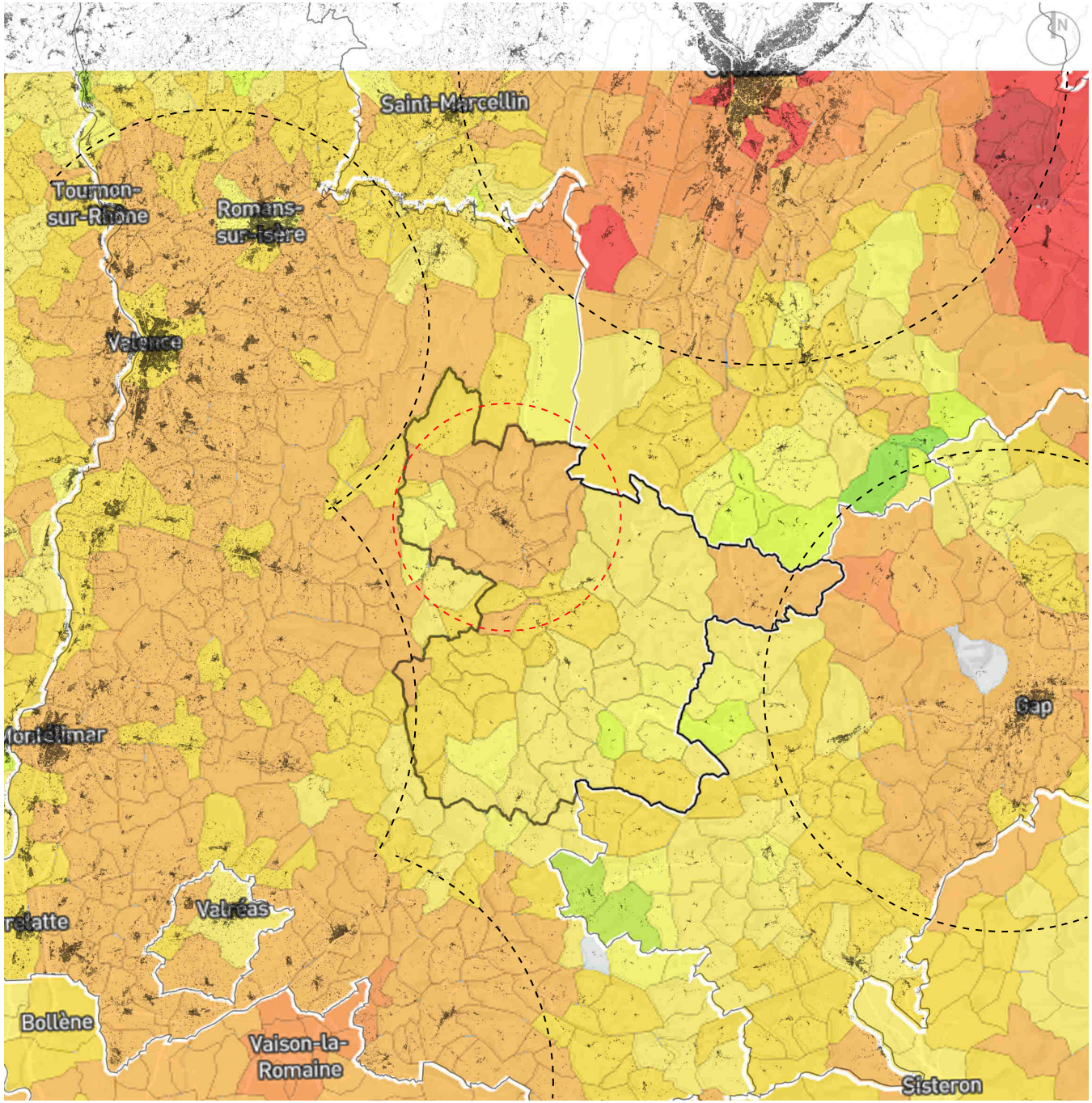

PRIX DE L'IMMOBILIER

- **EMBALLEMENT DES PRIX IMMOBILIERS ENTRE 1999 ET 2008 (COMME PARTOUT EN FRANCE)**
- **DEPUIS 2009, PRIX DE L'IMMOBILIER = -3,4% DANS LA DROME** *(MAIS UNE REPRISE DU MARCHÉ DEPUIS QUELQUES MOIS : +0,8% => ÉLÉMENT À AFFINER DANS LE DIOIS)*

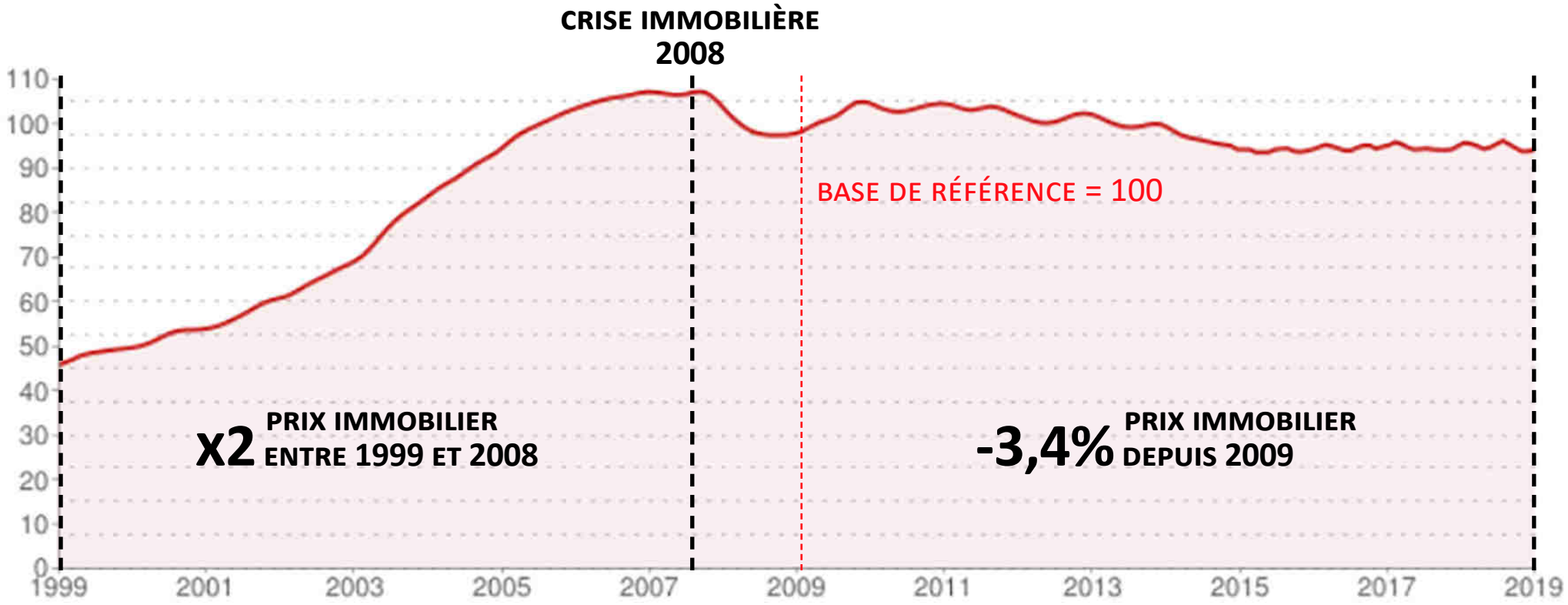

- **4 HÔTELS + 7 CAMPINGS DANS LE SECTEUR (794 EMPLACEMENTS)**

NOMBRE D'HÔTELS

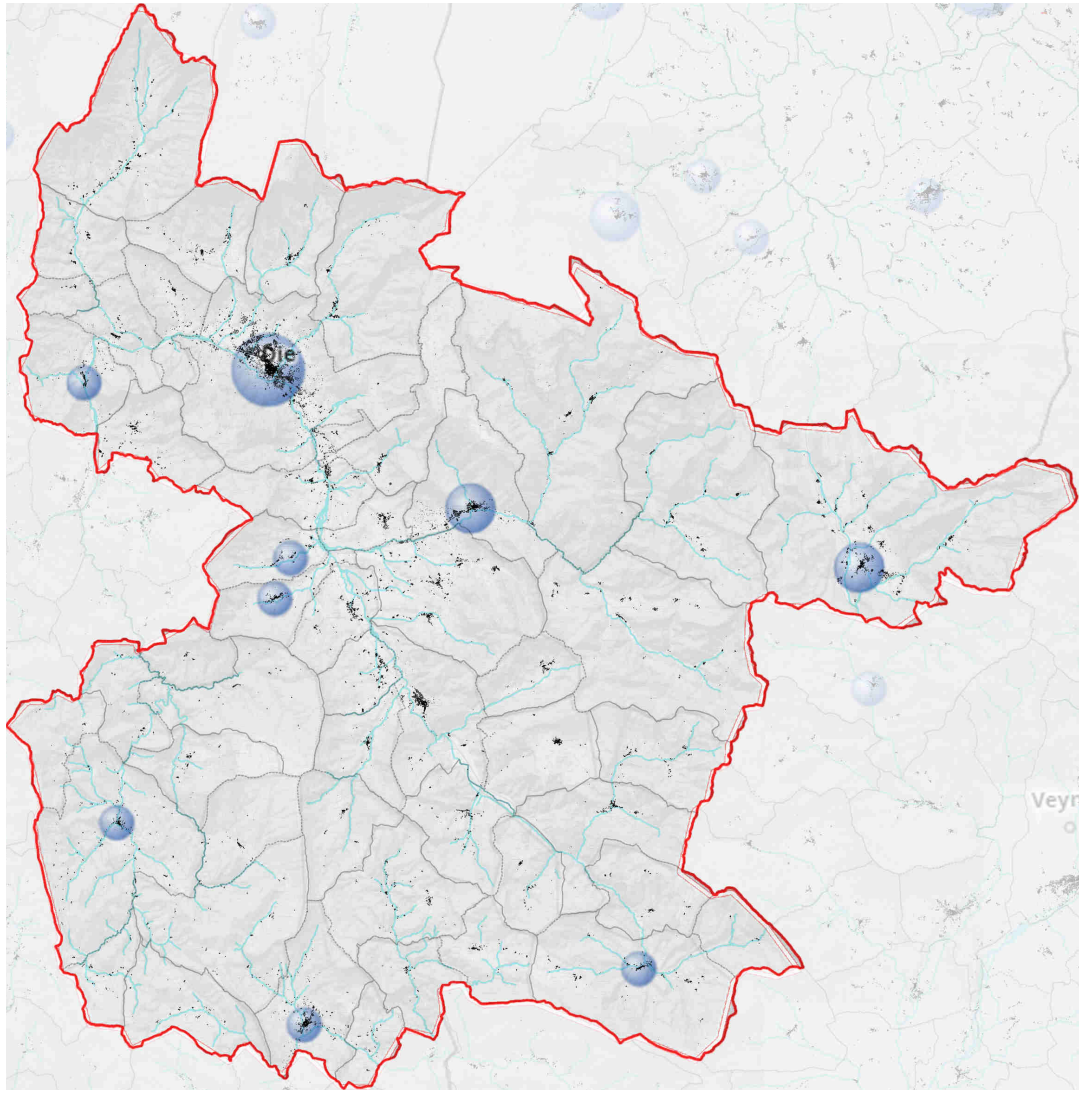

NOMBRE D'EMPLACEMENTS DE CAMPING SELON LE NOMBRE D'ÉTOILES

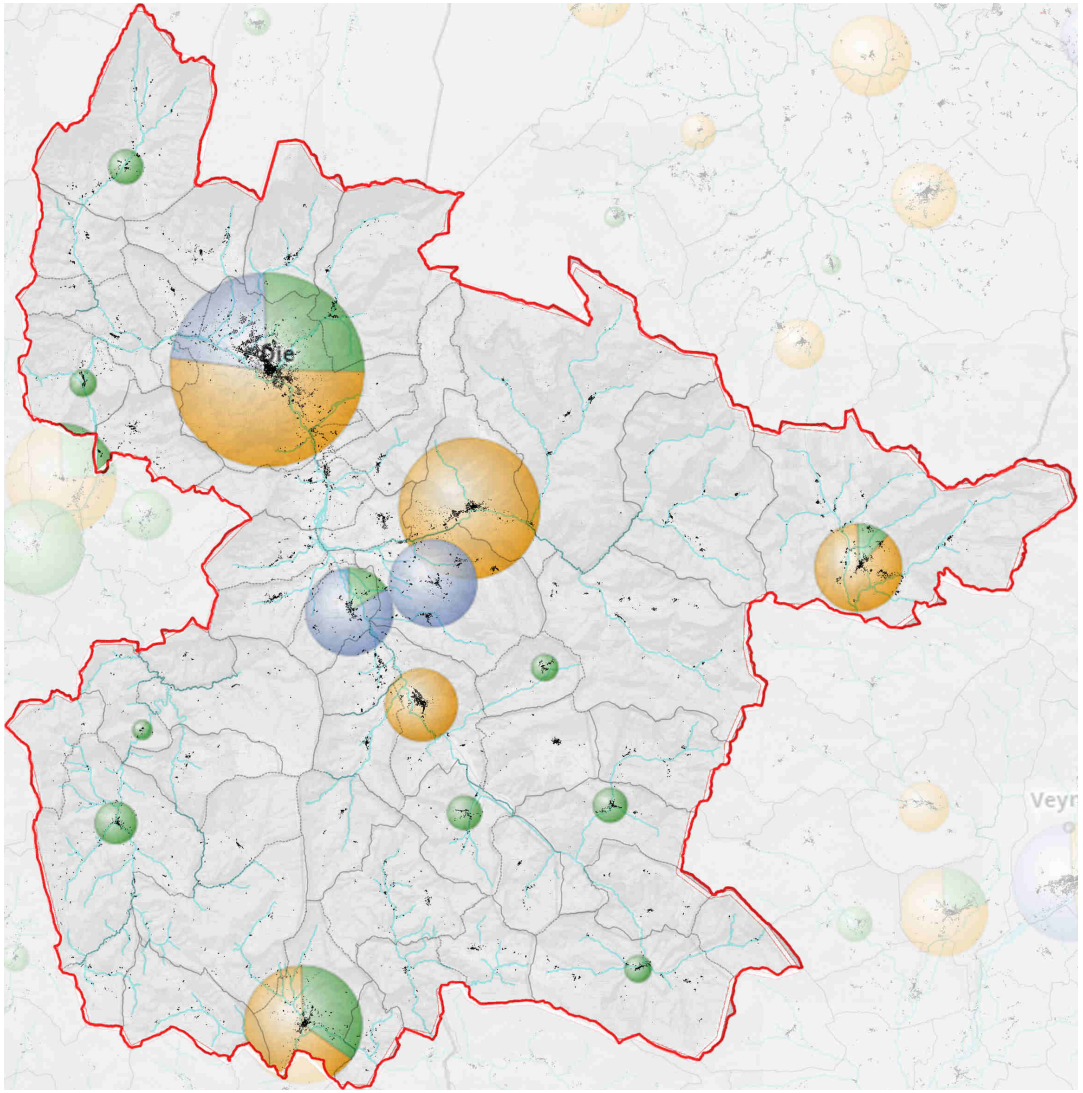

PLUSIEURS LIEUX TOURISTIQUES INFORMELS : LIEUX DE BAIGNADE, CASCADE...

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- **LES MONTAGNES : UNE AGRICULTURE BASÉE SUR L'ÉLEVAGE (ESTIVES, PRAIRIES DOMINANTES), LA POLYCULTURE + PLANTES AROMATIQUES**
- **VALLÉE DE LA DRÔME = SURFACES VITICOLES (AOC)**

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SIÈGES D'EXPLOITATION

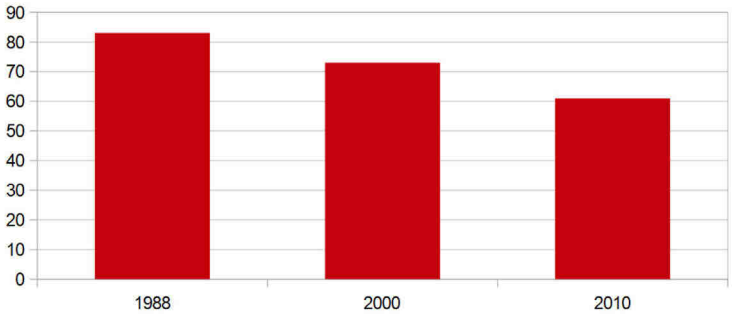

ACTIVITÉ AGRICOLE ET TYPOLOGIES CULTURALES

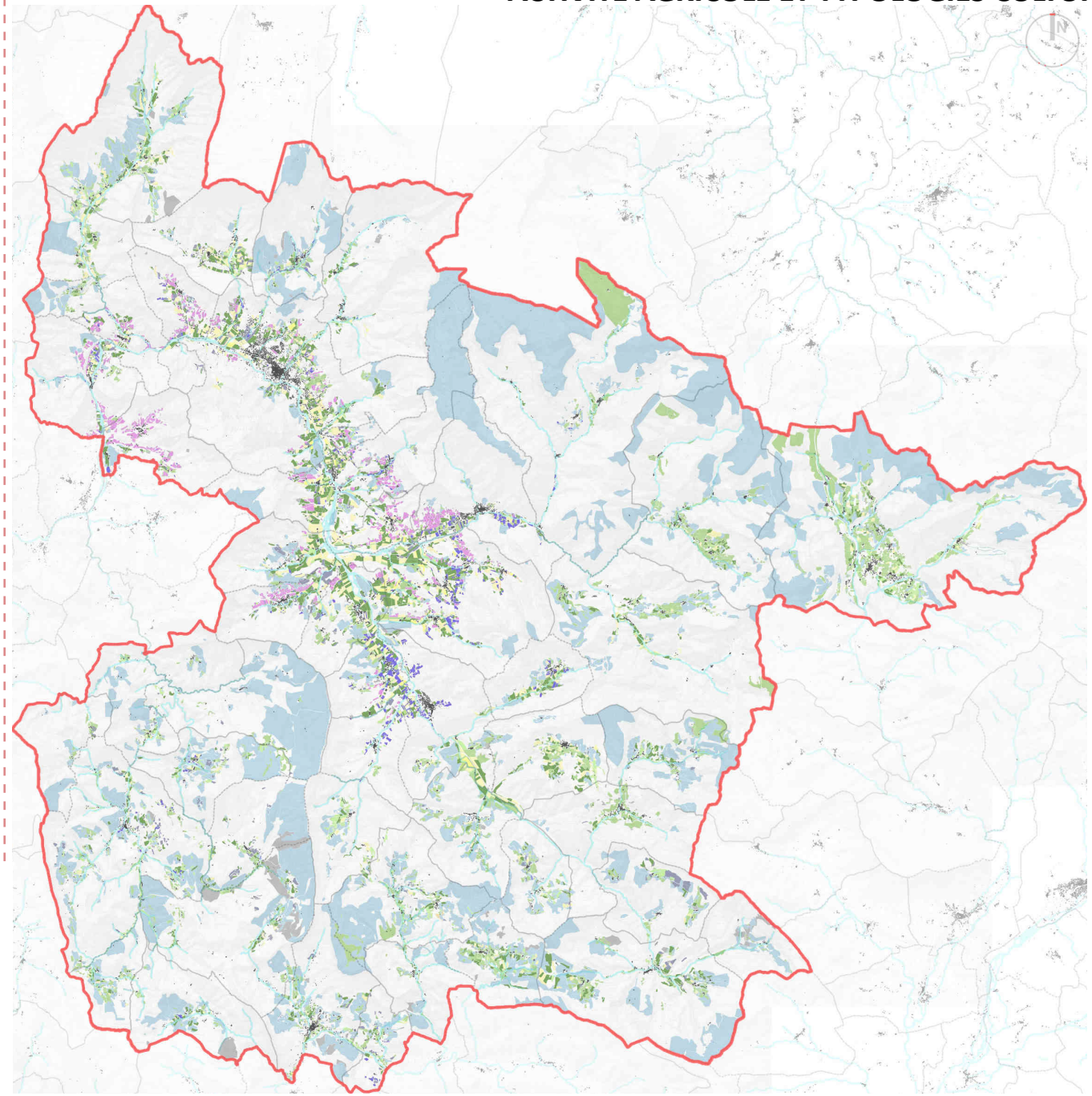

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- **PILIERS ÉCONOMIQUES : TOURISME, AGRICULTURE...**
- **14% DE CHÔMEURS DANS LE BASSIN SECTORIEL (17% DANS LE DIOIS)**

NOMBRE D'ENTREPRISES

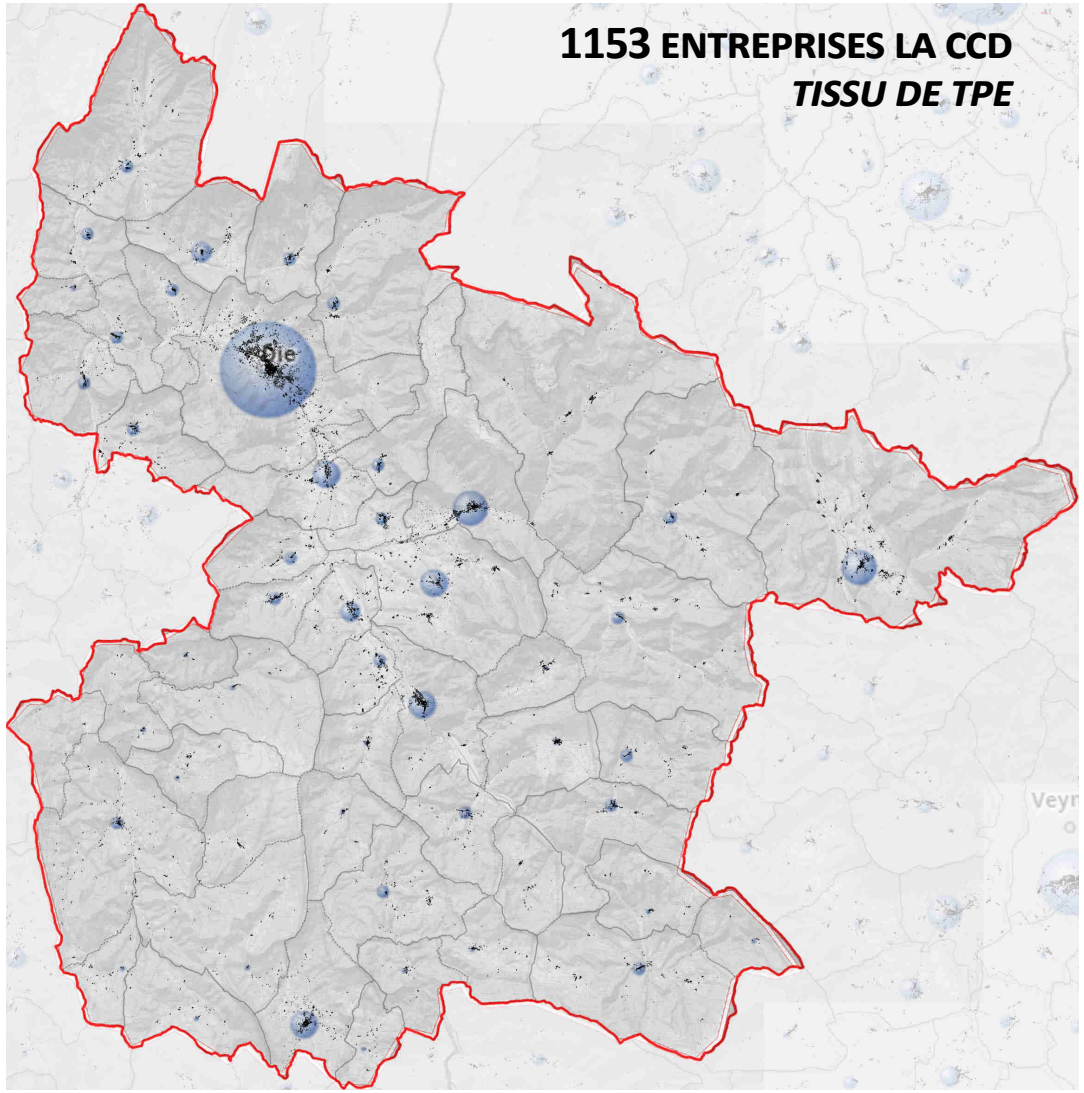

NOMBRE D'EMPLOIS

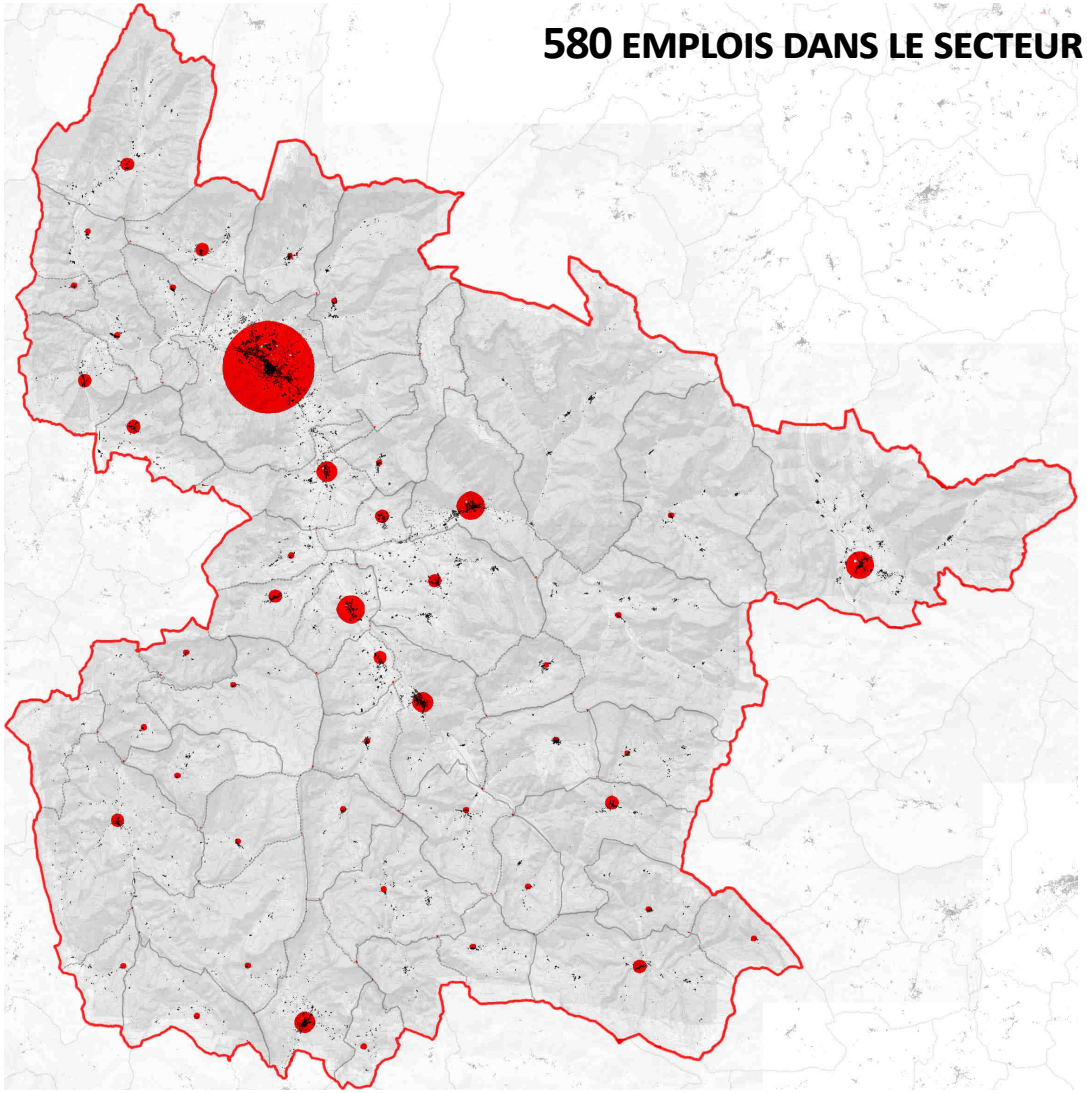

UNE ÉCONOMIE BASÉE PRINCIPALEMENT SUR L'AGRICULTURE ET LE TOURISME

SERVICES & ÉQUIPEMENTS PUBLICS

RÉPARTITION DES ÉCOLES

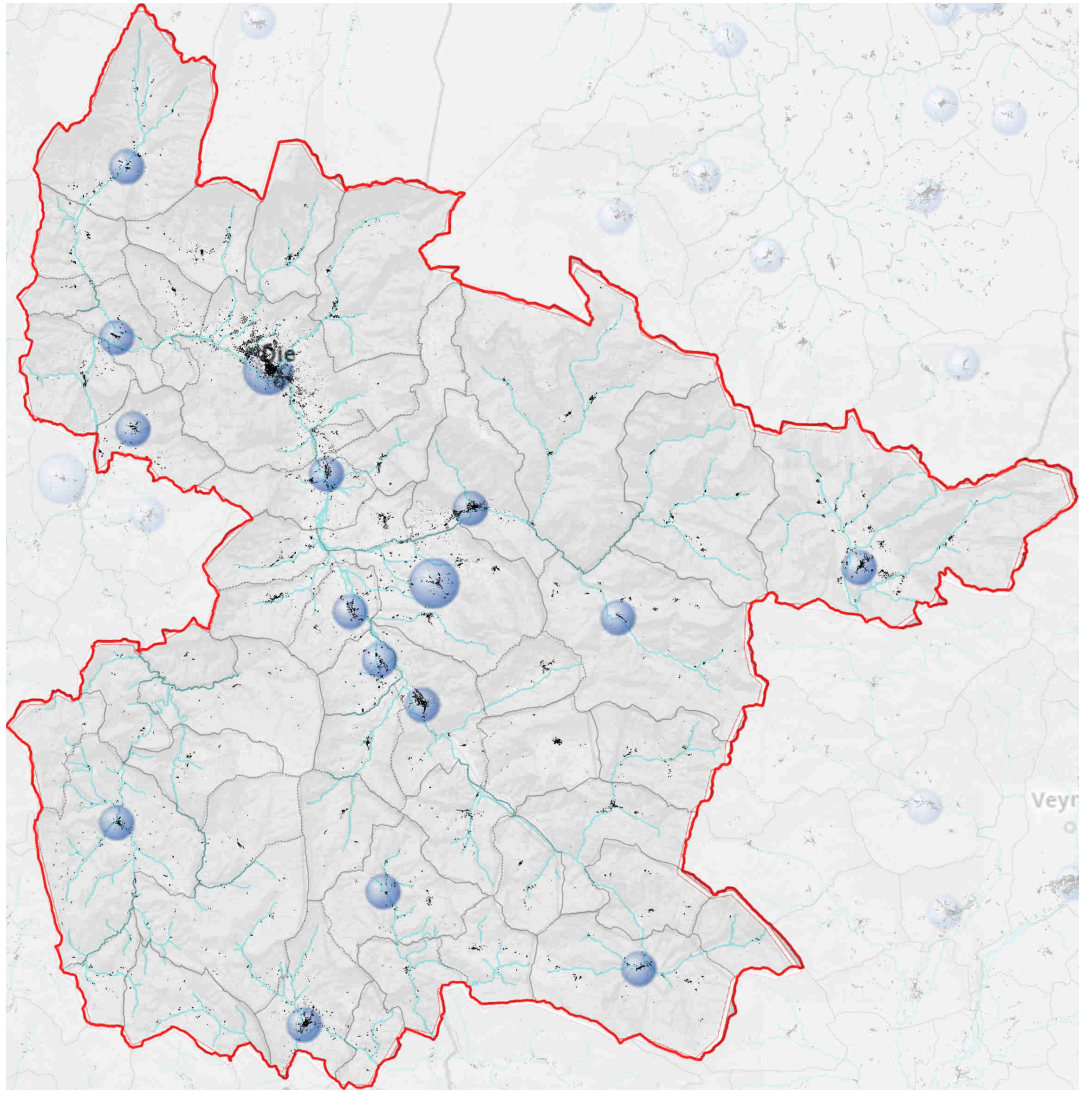

LOCALISATION DES COMMERCES ALIMENTAIRES, SUPÉRETTES ET SUPERMARCHÉS

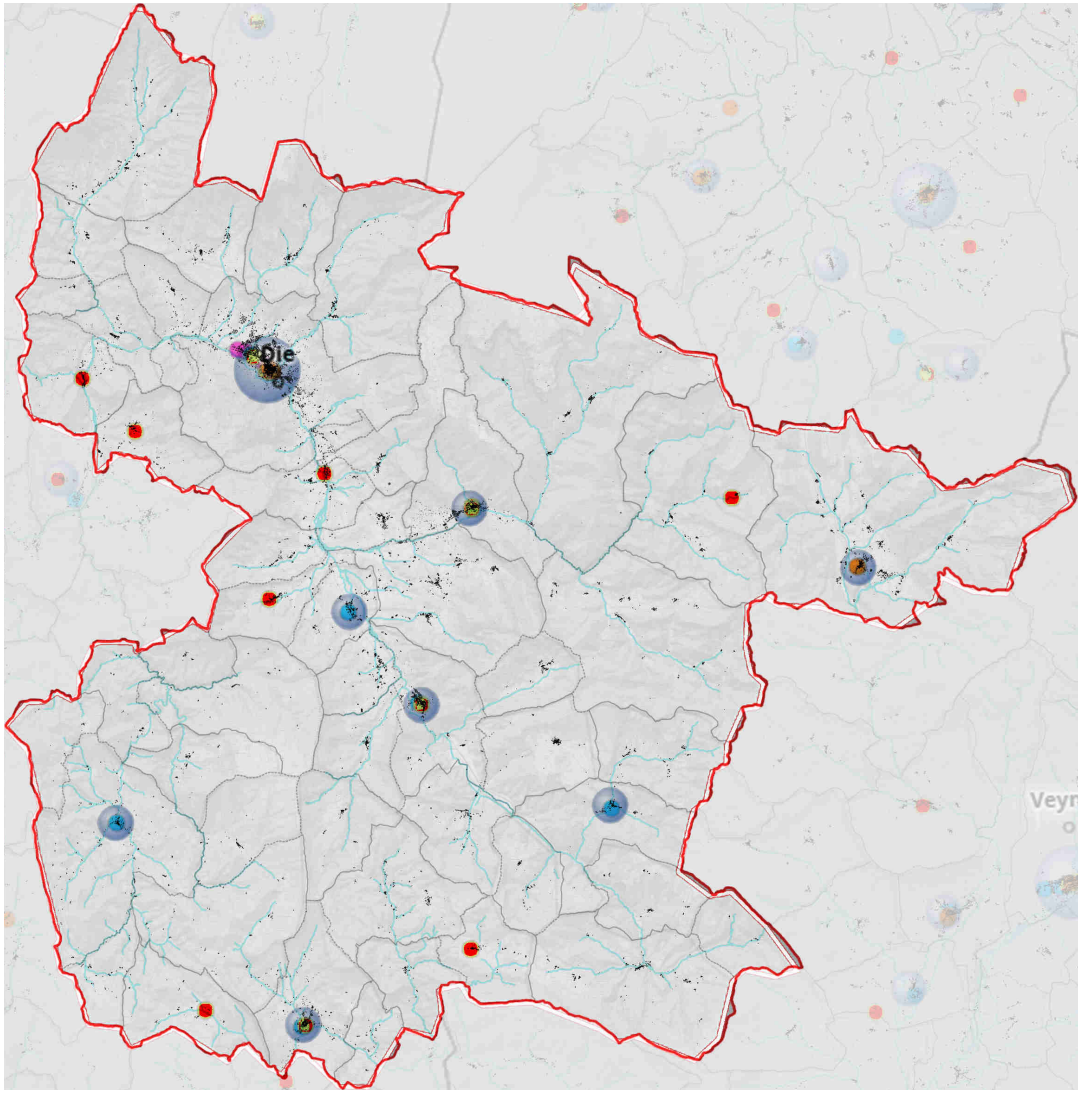

=> INCIDENCES SUR LA MOBILITÉ

COUVERTURE EN RÉSEAU MOBILE

- **Plusieurs zones blanches sur le Diois, réparties sur plusieurs villages**

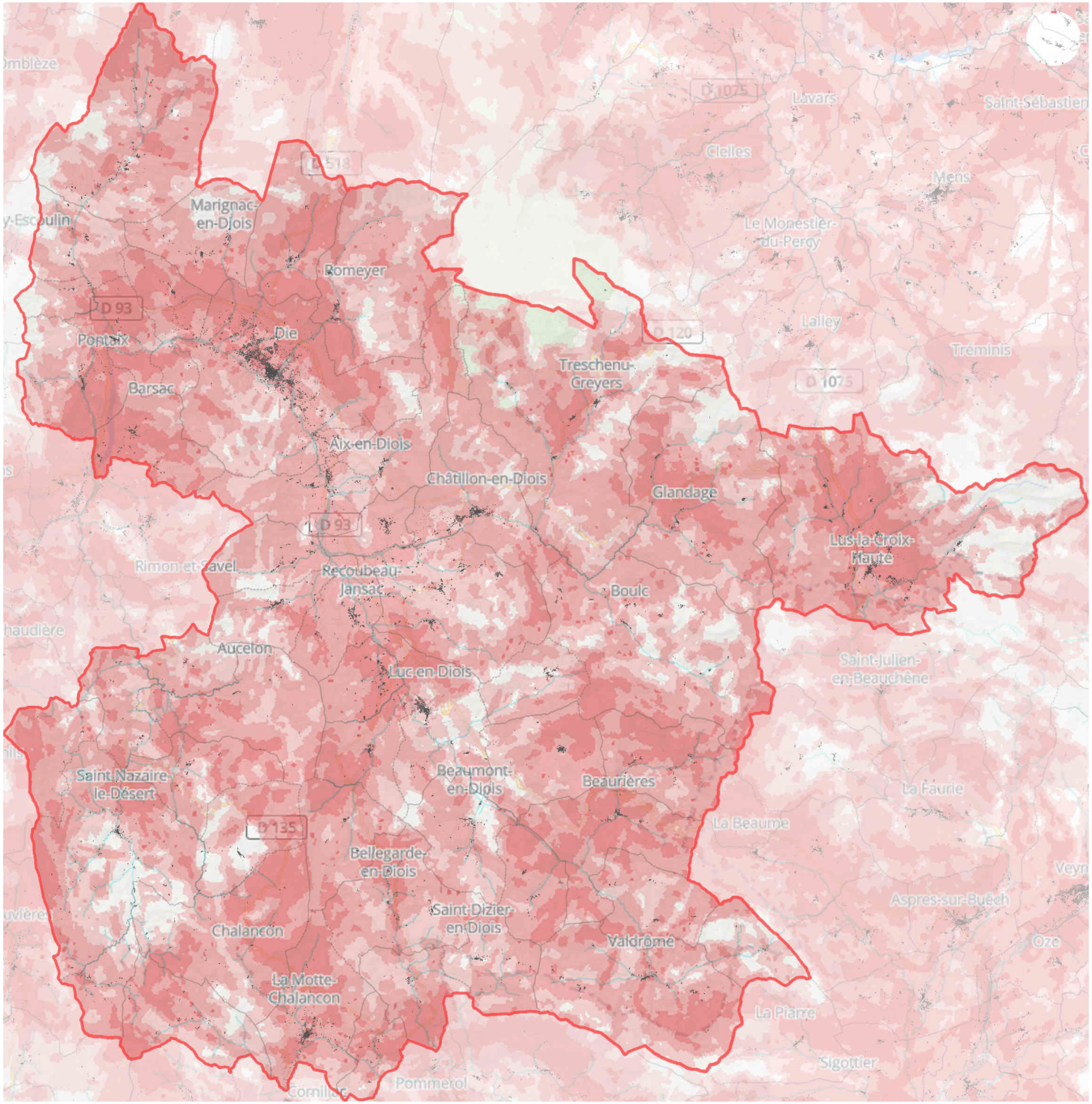

merci de votre attention

ARNAYON
AUCELON
BARNAVE
BARSAC
BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAURIERES
BELLEGARDE-EN-DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHERES
LA BATIE-DES-FONTS
LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRES
LESCHES-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-HAUTE
MARIGNAC
MENGLON
MISCON
MONTLAUR-EN-DIOIS
MONTMAUR-EN-DIOIS
PENNES-LE-SEC
PONET-ST AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT
ROMEYER
ROTTIER
SAINT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDEOL-EN-QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-QUINT
ST NAZAIRE-LE-DESERT
STE CROIX
VACHERES-EN-QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT